

REGION BRETAGNE

n° 18_DTPVN_SINPA_01

CONSEIL REGIONAL
13 et 14 décembre 2018
DELIBERATION

Nouvelle stratégie régionale d'Inventaire du patrimoine culturel
Comment forger un regard commun sur nos héritages pour construire la société de demain

Le conseil régional convoqué par son Président le 20 novembre 2018, s'est réuni le vendredi 14 décembre 2018 au siège de la Région Bretagne, sous la présidence de Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Président du Conseil régional.

Etaient présents : Monsieur Olivier ALLAIN, Madame Sylvie ARGAT-BOURIOT, Monsieur Éric BERROCHE, Madame Catherine BLEIN (jusqu'à 17h), Madame Mona BRAS, Madame Georgette BREARD (jusqu'à 12h20), Monsieur Pierre BRETEAU (jusqu'à 15h50), Monsieur Gwenegan BUI, Monsieur Thierry BURLOT (jusqu'à 16h), Madame Gaby CADIOU, Madame Fanny CHAPPE, Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Monsieur Marc COATANÉA, Monsieur André CROCQ (jusqu'à 16h), Madame Delphine DAVID, Monsieur Gérard DE MELLON, Monsieur Stéphane DE SALLIER DUPIN (jusqu'à 17h25), Madame Virginie D'ORSANNE, Madame Laurence DUFFAUD, Monsieur Richard FERRAND (à partir de 11h), Madame Laurence FORTIN, Madame Anne GALLO, Madame Evelyne GAUTIER-LE BAIL, Monsieur Karim GHACHEM (jusqu'à 15h45), Madame Anne-Maud GOUJON (jusqu'à 17h25), Madame Claire GUINEMER (jusqu'à 14h45), Monsieur Philippe HERCOUËT, Madame Kaourintine HULAUD, Monsieur Bertrand IRAGNE, Madame Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO, Monsieur Roland JOURDAIN (à partir de 14h45), Monsieur Pierre KARLESKIND, Monsieur Gérard LAHELLEC, Madame Isabelle LE BAL, Monsieur Jean-Michel LE BOULANGER, Monsieur Olivier LE BRAS, Monsieur Raymond LE BRAZIDEC (jusqu'à 17h15), Madame Agnès LE BRUN (jusqu'à 15h30), Monsieur Patrick LE DIFFON, Monsieur Marc LE FUR (jusqu'à 17h25), Monsieur Patrick LE FUR, Madame Gaël LE MEUR (jusqu'à 15h45), Madame Nicole LE PEIH (jusqu'à 17h) Monsieur Alain LE QUELLEC, Madame Gaël LE SAOUT, Madame Christine LE STRAT (jusqu'à 17h), Monsieur Christian LECHEVALIER, Madame Lena LOUARN, Monsieur Bernard MARBOEUF (jusqu'à 17h), Monsieur Martin MEYRIER (jusqu'à 16h10), Monsieur Philippe MIALHES, Monsieur Paul MOLAC (jusqu'à 9h45 puis à partir de 14h35), Madame Gaëlle NICOLAS, Madame Gaëlle NIQUE, Madame Anne PATAULT (jusqu'à 17h), Madame Isabelle PELLERIN, Monsieur Gilles PENNELLE, Monsieur Stéphane PERRIN, Monsieur Maxime PICARD (jusqu'à 17h15), Monsieur Bertrand PLOUVIER (jusqu'à 14h45 et après 16h), Monsieur Bernard POULIQUEN, Monsieur Pierre POULIQUEN, Monsieur Bruno QUILLIVIC (jusqu'à 16h30), Monsieur Dominique RAMARD (jusqu'à 17h40), Madame Emmanuelle RASSENEUR, Madame Agnès RICHARD, Monsieur David ROBO (jusqu'à 17h), Madame Claudia ROUAUX, Monsieur Stéphane ROUDAUT (jusqu'à 15h45), Madame Catherine SAINT-JAMES, Madame Forough SALAMI-DADKHAH, Monsieur Emeric SALMON, Madame Hind SAOUD, Monsieur Sébastien SEMERIL (jusqu'à 13h), Madame Renée THOMAÏDIS, Madame Martine TISON, Madame Anne TROALEN (jusqu'à 16h), Monsieur Hervé UTARD, Madame Anne VANEECLOO, Madame Gaëlle VIGOUROUX, Madame Sylvaine VULPIANI.

Avaient donné pouvoir : Madame Georgette BREARD (pouvoir donné à Madame Forough SALAMI à partir de 12h20), Monsieur Pierre BRETEAU (pouvoir donné à Madame Christine LE STRAT de 15h50 à 17h puis à Madame Delphine DAVID à partir de 17h), Monsieur Thierry BURLOT (pouvoir donné à Madame Anne GALLO à partir de 16h), Monsieur André CROCQ (pouvoir donné à Madame Fanny CHAPPE à partir de 16h), Monsieur Richard FERRAND (pouvoir donné à Monsieur Marc COATANEA jusqu'à 11h), Monsieur Karim GHACHEM (pouvoir donné à Monsieur Marc COATANEA à partir de 15h45), Madame Sylvie GUIGNARD (pouvoir donné à Monsieur DE SALLIER DUPIN), Madame Claire GUINEMER (pouvoir donné à Monsieur David ROBO de 14h45 à 17h puis à Madame Anne-Maud GOUJON à partir de 17h), Monsieur Roland JOURDAIN (pouvoir donné à Madame Sylvaine VULPIANI jusqu'à 14h45), Monsieur Raymond LE BRAZIDEC (pouvoir donné à Madame Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO à partir de 17h15), Madame Agnès LE BRUN (pouvoir donné à Monsieur Marc LE FUR à partir de 15h30), Monsieur Jean-Yves LE DRIAN (pouvoir donné à Madame Gaël LE SAOUT), Madame Gaël LE MEUR (pouvoir donné à Madame Emmanuelle RASSENEUR à partir de 15h45), Madame Nicole LE PEIH (pouvoir donné à Madame Gaëlle NIQUE à partir de 17h), Madame Christine LE STRAT (pouvoir donné à Madame Isabelle LE BAL à partir de 17h), Monsieur Bernard MARBOEUF (pouvoir donné à Monsieur Patrick LE DIFFON à partir de 17h), Monsieur Martin MEYRIER (pouvoir donné à Monsieur Bernard POULIQUEN à partir 16h10), Monsieur Paul MOLAC (pouvoir donné à Madame Mona BRAS de 9h45 à 14h35), Madame Anne PATAULT (pouvoir donné à Madame Isabelle PELLERIN à partir de 17h), Monsieur Maxime PICARD (pouvoir donné à Madame Laurence DUFFAUD à partir de 17h15) Monsieur Bertrand PLOUVIER (pouvoir donné à Monsieur Bernard MARBOEUF de 14h35 à 16h), Monsieur Bruno QUIVILLIC (pouvoir donné à Madame Martine TISON à partir de 16h30), Monsieur Dominique RAMARD (pouvoir donné à Monsieur Philippe HERCOUËT à partir de 17h40), Monsieur David ROBO (pouvoir donné à Monsieur Bertrand PLOUVIER à partir de 17h), Monsieur Stéphane ROUDAUT (pouvoir donné à Madame Gaëlle NICOLAS à partir de 15h45), Monsieur Sébastien SEMERIL (pouvoir donné à Monsieur Hervé UTARD à partir de 13h), Madame Anne TROALEN (pouvoir donné à Madame Kaourintine HULAUD à partir de 16h).

Vu le Code général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 4111-1 et suivants ;

Après avoir pris connaissance de l'avis formulé par le Conseil Economique Social et Environnemental lors de sa réunion du 3 décembre 2018 ;

Vu l'avis de la commission Culture et vie associative du 7 décembre 2018

Au vu du rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil régional ;

Et après avoir délibéré ;

DECIDE

(A l'unanimité)

D'APPROUVER les principes de la nouvelle stratégie régionale de l'Inventaire et **D'AUTORISER** le Président du Conseil régional à adapter en conséquence les conditions et modalités d'intervention et de partenariat de la collectivité régionale, en concertation avec les acteurs concernés.

Le Président,



Loïc CHESNAIS-GIRARD

Nouvelle stratégie régionale d'Inventaire du patrimoine culturel

Comment forger un regard commun sur nos héritages pour construire la société de demain

Parce que l'histoire y est omniprésente et y a laissé de très nombreuses traces matérielles et immatérielles, le patrimoine dessine en Bretagne la partie tangible d'une identité régionale forte. C'est d'ailleurs ce qui a conduit André Malraux à choisir la région en 1964 pour initier la démarche d'*Inventaire général des richesses artistiques de la France*.

Plus d'un demi-siècle de pratique, et très souvent d'innovations audacieuses, ont fait ici de cette « aventure de l'esprit » devenue une réelle discipline, un vecteur essentiel de l'évolution de la notion de patrimoine et un outil précieux de compréhension des territoires.



La Loi 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et aux responsabilités locales a transféré de l'État aux Régions la compétence de conduire l'*Inventaire général du patrimoine culturel* quand la protection des Monuments historiques reste de la compétence de l'État - et les Conservations des monuments historiques attachées aux Directions régionales des Affaires culturelles.

La mission initiale de l'Inventaire reste inchangée : «recenser, étudier et faire connaître». En Bretagne, la Région affirme sa volonté de s'approprier pleinement cette compétence et de conduire les enquêtes d'Inventaire du patrimoine dans un lien étroit avec les acteurs du territoire. Alors que dans le champs de l'aménagement du territoire, du développement du tourisme, d'une économie basée sur des atouts non délocalisables de transmission des héritages culturels, nos sociétés doivent sans cesse relever des défis plus complexes ; de par son intimité avec les territoires, l'Inventaire se révèle être un vecteur efficace de construction de la société.

Ici, le travail engagé autour de l'élaboration de la connaissance du patrimoine et de sa valorisation s'affirme comme le gage d'une dynamique durable en faveur des identités régionales et participe activement à l'attractivité et au rayonnement de la Bretagne.

Forte des dynamiques engagées, nourrie des expériences menées et de l'esprit pionnier des débuts, la Région Bretagne souhaite aujourd'hui adopter solennellement une stratégie régionale d'Inventaire du patrimoine et renouveler sa programmation. Il s'agit également de préciser la place de cette compétence en articulation avec les autres stratégies régionales, dans sa mission d'animatrice de partenariats sur le territoire breton et d'affirmer l'approche spécifique de l'Inventaire Bretagne.

Par sa contribution à la re-création permanente du sentiment d'appartenance régionale, l'Inventaire du patrimoine se révèle être un formidable outil d'aménagement raisonné, un levier de valorisation économique, touristique et du rayonnement durable de la Bretagne.

L'Inventaire du patrimoine, pour forger un regard commun sur nos héritages et construire la société de demain

préambule : le patrimoine breton, témoin d'une extraordinaire richesse historique - un atout exceptionnel pour le territoire régional

1 - L'Inventaire du patrimoine, une « fabrique à patrimoine » au service des territoires

- 1.1 - La Bretagne, terre pionnière de l'Inventaire 6
- 1.2 - Inventorier quoi ? un cadre d'étude en perpétuelle interrogation 8
- 1.3 - Inventorier comment ? une mission structurée autour d'une méthodologie et d'outils spécifiques 10
- 1.4 - Porter une expertise et répondre à de multiples sollicitations 16

2 – En Bretagne, passer de l'Inventaire « pour » à l'Inventaire « avec »

- 2.1 - Partager l'élaboration de la connaissance 19
- 2.2 - Conduire l'Inventaire avec l'ensemble des acteurs et usagers du patrimoine de Bretagne 21
- 2.3 - Des bases de données vivantes et sans cesse revisitées 28
- 2.4 - La connaissance du patrimoine, facteur de mobilisation, de formation et créatrice d'emplois en faveur de dynamiques locales 30

3 – Une compétence scientifique spécifique articulée aux stratégies de la collectivité

- 3.1 - Participer à l'attractivité de la Bretagne 33
- 3.2 - Au service de l'aménagement et de la valorisation du territoire 37
- 3.3 - Un outil pour mieux connaître les propriétés de la Région 41

4 – Des ambitions et dynamiques renouvelées pour la Région Bretagne

- 4.1 – EXPLORER de nouveaux territoires et de nouveaux patrimoines 48
- 4.2 – CO-CONSTRUIRE des inventaires encore davantage partagés 52
- 4.3 – INNOVER en continuant à enrichir la démarche de nouveaux outils et nouvelles approches 53
- 4.4 – PARTAGER plus largement encore la connaissance produite 54

En conclusion,

l'Inventaire du patrimoine, pour forger un regard commun sur nos héritages et construire la société de demain

préambule :

Le patrimoine breton, témoin d'une extraordinaire richesse historique un atout exceptionnel pour le territoire régional

Dans les paysages, les pensées, les modes de vie, l'Histoire a légué à la Bretagne de nombreuses traces matérielles et immatérielles... En 1964, André Malraux s'est appuyé sur cette richesse pour initier en Bretagne la démarche nationale d'Inventaire du patrimoine.

Sans chercher à retracer une histoire régionale, maintes fois écrite, le panorama ci-dessous a pour objet de balayer le cadre dans lequel évolue les études conduites par l'Inventaire du patrimoine.



CHRONOLOGIE HISTOIRE / PATRIMOINE

- Protohistoire** Des sites archéologiques de rayonnement international ponctuent la terre bretonne, notamment en ce qui concerne les périodes proto et pré-historiques (alignements de Carnac, Cairn de Barnenez,...). Le vocabulaire du mégalithisme traduit d'ailleurs l'attachement de la discipline à la Bretagne où il constitue une thématique majeure en raison du nombre, de la diversité et du caractère exceptionnel de ces vestiges.
- Préhistoire** De nombreux autres sites archéologiques renvoient à des périodes plus récentes de l'histoire (Antiquité, Moyen-Age...) et concernent des occupations militaires, civiles ou religieuses, sans oublier la richesse immense du patrimoine archéologique sous-marin.
- Antiquité**
- VI-XIe siècle** Il ne reste que peu d'exemples en Bretagne de l'architecture du haut Moyen Age. Quelques éléments majeurs attestent de l'importance de la reconstruction religieuse après les invasions normandes : tour de croisée et nef de Saint-Sauveur de Redon ; base du transept de Saint-Melaine de Rennes, tour romane de Tréguier, sanctuaires circulaires de Lanleff et de Sainte-Croix de Quimperlé. C'est également la période de christianisation du territoire qui laisse de multiples traces dans la toponymie, la vocation des édifices, les choix ultérieurs de statuaire et de décors...
- XII-XIIIe siècles** Châteaux forts et ceintures de remparts témoignent de l'époque féodale et composaient des ensembles stratégiques et économiques réservés au duc et aux grands barons : Fougères, Vitré, Dinan, Josselin, Pontivy, Guémené... C'est aussi l'époque de l'implantation de grandes abbayes. Les châteaux forts implantés hors des villes (Tonquédec, Montmuran, La Hunaudaye...) renvoient à la période suivant la guerre de Succession où la haute noblesse cherchait à la fois sécurité et agrément.
- XIV-XVe siècles** Les 1ers manoirs apparaissent au XIVe siècle mais leur construction se développe aux XVe et XVIe siècles. Cette implantation rurale de la noblesse bretonne, d'une densité considérable, unique en France, reste l'un des plus importants symboles d'un mode de vie et d'habitat. Au cours de cette période de paix et de prospérité, s'érigent de très nombreux petits sanctuaires locaux, chapelles associées au culte d'un saint et d'une fontaine sacrée, parfois assortie d'une croix et d'un lavoir. La province, en particulier sa partie ouest, est ainsi jalonnée de ces édifices où se développe le style gothique flamboyant.
- XVIe siècle** Érigés à partir de la 2nde moitié du XVIe siècle, les enclos paroissiaux, expression de l'orgueil des communautés rurales enrichies par la fabrication et le commerce de la toile, adoptent le répertoire de la Renaissance. Les ossuaires y sont de véritables chapelles miniatures (Sizun, Saint-Thégonnec, Lampaul-Guimiliau...). Sous la pression de la Contre-Réforme catholique, l'intérieur des églises est transformé et voit notamment disparaître les anciens jubés pour laisser voir des autels à retables (Commana, Gennes-sur-Seiche, le Rheu...). Les jubés survivants comme celui de Saint-Fiacre au Faouët ne doivent leur conservation qu'à l'oubli.
- XVIIe siècle** Au XVIIe siècle, les châteaux témoignent d'une nouvelle organisation de l'espace. La chapelle privée et le colombier – signes nobiliaires – sont toujours traités avec soin (Kerouatz à Lannilis, Coëtbo à Guer, le Boschet à Bourg-des-Comtes...). La construction du palais du Parlement de Bretagne à Rennes et la réalisation de ses somptueux décors donnent lieu à un renouvellement du décor des châteaux et des hôtels particuliers. La fin du XVIIe siècle correspond à une opération massive de défense des côtes opérée par les ingénieurs de Vauban (Saint-Malo, Brest, Belle-Ile-en-mer). Dans l'arrière-pays de Saint-Malo sont construites des maisons de plaisance d'armateurs dites malouinières.
- XVIIIe siècle** Le XVIIIe siècle est une période de reconstruction urbaine. À Rennes, ces travaux d'urbanisme sont l'occasion de la venue du premier architecte du roi, Jacques Gabriel, qui construit l'hôtel de ville et son beffroi.
- XIXe siècle** Au XIXe siècle, l'économie de la Bretagne change. L'industrialisation progressive et la forte poussée démographique rurale entraînent de profondes transformations des paysages urbains et ruraux. Les

exploitations agricoles s'agrandissent autour de nouveaux modes de culture, d'élevage et de vie, ateliers et usines s'implantent dans les bourgs et les villes. Nombre d'églises jugées trop petites sont reconstruites (Etelles, Corps-Nuds, Tinténiac).

L'arrivée du chemin de fer favorise la conquête des sites littoraux. C'est le développement de stations balnéaires telles que Dinard sur la Côte d'Émeraude en même temps qu'émergent ailleurs des architectures industrielles.

Dans la 2^{de} moitié du siècle, la campagne bretonne se couvre aussi de châteaux de style éclectique ou néo-gothique, la plupart procédant de la restauration ou de la transformation de demeures plus anciennes et de l'émergence de nouvelles fortunes.

XXe siècle

Le XXe siècle est plus difficile à caractériser : la Bretagne s'accommode de toutes les sollicitations tout en développant le particularisme breton néo-régionaliste qui s'incarne dans les gares (Dinan...), les villas d'Yves Hémar à Saint-Lunaire...

La Seconde Guerre mondiale et son lot de destructions induisent de spectaculaires reconstructions dans les villes-ports de Saint-Malo, Lorient, Brest ainsi que dans de petites villes (Bruz, Lesneven...). Un peu plus tard, la rénovation et l'extension urbaine ont marqué les villes, Rennes en particulier, où s'imposent de vastes programmes d'immeubles : faubourg de Brest, Villejean, Le Blosne...

Le regard porté sur l'évolution des modes de vie et la généralisation de pratiques homogénéisantes suscitent l'émergence de nouvelles formes de patrimoine tournés vers les savoir-faire, les traditions...

XXIe siècle

Les deux premières décennies du siècle donnent déjà à lire de nouvelles formes architecturales que les enquêtes thématiques d'Inventaire comme celles consacrées au patrimoine des sports et au patrimoine des lycées commencent à explorer...

La connaissance portée par l'Inventaire des architectures traditionnelles (matériaux, implantations, gestion des énergies...) peut apporter des éclairages pertinents aux réflexions et enjeux liés au développement durable qui conduisent désormais la plupart des programmations constructives.

la Bretagne compte plus de 3 000 édifices et 18 000 objets protégés au titre des Monuments historiques, ainsi qu'une forte densité de réserves archéologiques concernant la totalité des périodes historiques.

A côté de ces éléments protégés, l'Inventaire a surtout la charge d'identifier, au fil de ses enquêtes, un corpus beaucoup plus large, diffus, moins identifié, composé d'éléments parfois difficilement identifiable/identifiés et dont la diversité ne cesse de s'étendre au fur et à mesure que se dilate la notion même de ce qui fait patrimoine.

Les explorations de l'Inventaire ont longtemps coïncidé avec une vision « classique » du patrimoine. Elles rendent compte des bornages historiques institués par la méthodologie, gardant hors champs ce qui relève de l'archéologie et entérinant une évolution du terminus post-quem parallèlement à l'évolution de la notion de patrimoine : après s'être limitées aux édifices antérieurs à 1800, puis 1914, 1950, les enquêtes prennent désormais en compte l'ensemble du bâti jusqu'à moins 30 ans. Une traduction statistique des 110 000 dossiers d'Inventaire en ligne souligne toutefois la prééminence du XIXe siècle, période d'explosion des constructions, tant en ville qu'en campagne.

L'exploration approfondie des territoires ruraux menée pendant un 1/2 siècle ont révélé d'exceptionnelles concentrations d'architectures des XVIe et XVIIe siècles (Coglais, Trégor...). La richesse des données engrangées a conduit le Conseil régional à publier en 2014 une synthèse de ces travaux à l'occasion de cet anniversaire.



Les enquêtes thématiques conduites en Bretagne s'affranchissent de cette dernière limite et investissent le champ des architectures contemporaines.

1 – L'Inventaire du patrimoine, une « fabrique à patrimoine » au service des territoires

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, des matériaux et volumes génériques d'architecture s'imposent progressivement en place des constructions traditionnelles.



Betton (35), rue de la Vau Chalet

Créé en 1964 à l'initiative d'historiens de l'art, *l'Inventaire général des Monuments et des richesses artistiques de la France* a pour objet de garder trace de ces anciennes formes de bâti et de dresser une photographie de ces paysages en pleine mutation.

Un projet national porté par André Malraux

Lancé dans le cadre du IVe plan, l'Inventaire est détaché du cadre réglementaire des Monuments Historiques, et pensé dans une fonction documentaire et pédagogique, en dehors de toute finalité réglementaire ou fiscale.

En conjonction de l'émergence d'une « nouvelle histoire » du quotidien et des anonymes, à égal niveau de celle des grands événements ou des monuments reconnus, derrière l'analyse des usages et des matériaux locaux, c'est l'histoire des choses et des gens que l'Inventaire explore. Son enjeu est de comprendre un territoire ou une thématique en embrassant la complétude de l'histoire humaine qui s'y attache. L'Inventaire se construit en intégrant à l'analyse des formes d'architecture, les activités qui leurs sont liées.



Cohabitation des hommes et des animaux dans une ancienne ferme du Morbihan



Le teillage du lin en Trégor

1.1 - La Bretagne, terre pionnière de l'Inventaire

Dès le démarrage de cette « aventure de l'esprit » (André Malraux), la Bretagne a été choisie pour accueillir l'un des deux premiers services régionaux d'Inventaire.

En 1964, l'Inventaire a donc commencé à explorer les cantons de Bretagne intérieure : Carhaix-Plouguer, Le Faouët, Gourin...

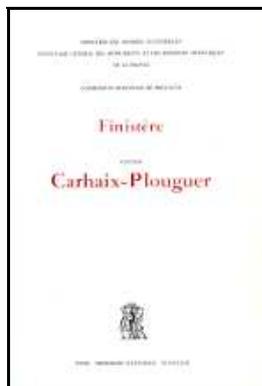


Lanrivain (22), remise en palis de granite

Rennes (35), dans l'ancien Bourg-l'Evêque



Dès 1966, il s'est aussi penché sur les mutations urbaines à Rennes comme en témoigne le riche fonds iconographique réalisé avant la mise en œuvre de programmes d'urbanisme portés par la municipalité.



Les travaux ont donné lieu à de premières expositions et publications, initiant ainsi les collections nationales de l'Inventaire.

Ici, peut-être plus encore qu'ailleurs, aiguillonnée du pressentiment de l'urgence à explorer tout ce qui consignait le récit de ces profondes mutations et parallèlement à de multiples autres mobilisations, la démarche a trouvé écho dans la construction d'une culture régionale¹. La force identitaire du territoire et la richesse du patrimoine breton ont prévalu à cet esprit défricheur autant que la conviction et l'énergie de quelques personnalités qui ont animé les équipes, alimenté les contenus, inventé de nouveaux outils et méthodes d'exploration en se saisissant notamment dès le milieu des années 1990 de la généralisation du numérique pour inventer le dossier électronique d'Inventaire, révolutionner la gestion et la diffusion des données, et par conséquent la façon de conduire les enquêtes.

¹ On peut noter la concomitance entre les premières publications de l'Inventaire et celle de *Le cheval d'orgueil* de Pierre-Jakez Hélias (1975) ou la mobilisation autour de la création du village de Poul Fétan (1976).

Une appropriation forte de cette mission nationale par la Région Bretagne

En 2004, le transfert de la compétence d'Inventaire aux Régions a confirmé la pertinence de rattacher ce travail de terrain et de recherches aux collectivités qui ont la charge de l'aménagement et de la valorisation du territoire. Ce lien légitime davantage encore la fonction de révélateur et de passeur de savoirs de l'Inventaire imaginée dès son invention. En Bretagne, l'esprit d'expérimentation et l'élan pro-actif ont permis de conjuguer la démarche avec nombre de politiques régionales.

Quelques dates clés

- 1964 Création en Bretagne, par décret Ministériel, d'un des deux premiers services régionaux d'Inventaire, en même temps qu'en Alsace.
- 1969 Publication du *Patrimoine du canton de Carhaix-Plouguer*, 1ère publication de l'Inventaire au niveau national, puis des cantons de *Le Faouët et Gourin (1975)*, de *Belle-Ile-en mer (1978)* et nombreuses autres publications à suivre
- 1997 Création par le service régional d'Inventaire Bretagne du dossier électronique d'Inventaire et du logiciel *RenabI*² utilisé par la suite par la quasi-totalité des autres services régionaux d'Inventaire
- 2003 1ères diffusions en ligne des dossiers d'Inventaire
- 2004 Loi de décentralisation et transfert de la compétence d'Inventaire vers les Régions
- 2008 Transfert effectif des équipes et élaboration en Bretagne d'une méthodologie s'appuyant sur un dialogue renforcé avec les territoires. *Glad*³, 1^{er} portail numérique consacré au patrimoine, devenu *patrimoine.bzh* en **2014** (50 ans du service)
- 2013 Lancement des Appels à projets *Participer à l'Inventaire du patrimoine de Bretagne*
- 2014 À l'occasion des 50 ans de l'Inventaire et du service, publication de *Architectures rurales, 50 ans d'Inventaire du patrimoine en Bretagne* (éditions Lieuxdits)
- 2015 Création par les services de la Région Bretagne d'une application de recensement du patrimoine optimisant le développement d'Inventaires participatifs
- 2016 Création par les services de la Région Bretagne et mise en ligne de la photothèque numérique de l'Inventaire
- 2017 Journée inter-régionale à l'initiative de la Région Bretagne sur les inventaires collaboratifs
- 2018 Publication des 1ers ouvrages d'une ligne éditoriale régionale consacrée au patrimoine, lancement d'un nouveau portail numérique et adoption d'une nouvelle stratégie régionale d'Inventaire
- ...

² « Inventaire » en breton ; nom donné au logiciel créé en Bretagne

³ « patrimoine » en breton

1.2 - Inventorier quoi ? un cadre d'étude en perpétuelle interrogation



Depuis 1964, les champs d'investigation du patrimoine n'ont cessé de s'élargir, et l'Inventaire a largement contribué à cette évolution.



L'équipe de l'Inventaire accompagnée par celle de l'ORTF pour le tournage d'une émission de Chefs d'oeuvre en péril (Pierre de Lagarde)

Le Rheu (35), lotissement Gaston Bardet

Prioritairement portés donc vers les formes d'architecture élitaires et antérieures à 1800, les regards se sont élargis et ont progressivement introduit les notions de patrimoine industriel, de patrimoine maritime, de patrimoine culturel immatériel⁴, de patrimoine contemporain en investissant successivement le XXe, puis le XXIe siècle, mettant ainsi en question la barrière de la distance historique instaurée par la plupart des pratiques patrimoniales.

⁴ « Le patrimoine immatériel comprend les traditions ou les expressions vivantes héritées de nos ancêtres ou transmises à nos descendants : les traditions orales, les arts du spectacle, les pratiques sociales, les rituels et événements festifs, les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ainsi que les connaissances et le savoir-faire nécessaires à l'artisanat traditionnel. » Unesco, 2003. En raison de l'investissement fort du collectage ethnologique en Bretagne par des acteurs actifs et reconnus, l'Inventaire s'est jusque là peu investi dans ce domaine même si les outils permettent d'enrichir les enquêtes de sons et vidéos, et d'appuyer ainsi les approches de témoignages et captations contribuant à la cohérence des approches patrimoniales.

La Loi de 2004 entérine cette approche plurielle en précisant que l'Inventaire a pour mission d'investir l'ensemble des champs patrimoniaux. L'histoire de l'architecture n'a en effet de sens qu'en investissant celle des gens qui l'habitent ou l'occupent, les objets qui accompagnent leur vie, les savoir-faire mis en œuvre, la façon dont les témoignages et héritages se transmettent...

La volonté de couvrir le territoire de façon exhaustive a longtemps orienté la programmation. Initialement conduites à l'échelle de cantons, les **enquêtes topographiques** investissent depuis les années 2000 des aires d'étude beaucoup plus vastes (territoire d'un Parc naturel régional, d'un Schéma de cohérence territoriale, d'une métropole...).

Dans les années 1980, l'émergence des **enquêtes thématiques** a appuyé cet élargissement des champs patrimoniaux ; portées par la professionnalisation de nombre d'associations, elles constituent aujourd'hui une part importante des enquêtes menées en partenariat.

La méthodologie encourage également **l'intégration d'éléments ponctuels** (hors enquêtes topographiques ou thématiques) et la reprise de données antérieures, opportunités essentielles pour traduire en dossier d'Inventaire des articles ou mémoires, insérer les édifices/objets faisant l'objet de mesures de sauvegarde, de protection ou de valorisation, et consigner l'évolution et la complémentarité des regards.

Cette extension des territoires d'étude et des champs patrimoniaux explique souvent la durée des enquêtes. Renforçant l'épaisseur et appuyant la pertinence des synthèses, cet étirement impose des échelles et des étapes intermédiaires de restitution.

Révéler ce qui demain fera patrimoine, et donc continuer à l'inventer...

Depuis plus d'un ½ siècle, l'Inventaire explore au plus près le territoire régional. Il en construit une connaissance constamment renouvelée. À côté de multiples autres initiatives et actions, ses études ont activement participé à l'émergence de consciences patrimoniales, et continuent à identifier de nouveaux sujets.

Focus sur

Inédite au niveau national, l'étude régionale menée en Bretagne depuis 2014 sur le **patrimoine des sports** investit un corpus méconnu.

Si les pratiques sportives mobilisent amateurs et professionnels, la valeur historique, sociale et architecturale des équipements dédiés est rarement (re)connue. En dépit de leur originalité et de leur insertion dans le cadre de grands investissements, parfois réalisations architecturales de grande qualité et signés d'architectes de renom de la 2nde moitié du XX^e siècle (Louis Arretche, Yves Guillou...), nombre d'entre eux disparaissent régulièrement.

L'enquête révèle ainsi de véritables « pépites » parmi les quelques 2 000 hippodromes, vélodromes, piscines, centres nautiques et gymnases étudiés, et devrait donner lieu à une Commission Régionale de protection thématique, proposée à l'initiative de la Région Bretagne.



Baud (56), piscine Tournesol
Châteaulin (29), tribunes désaffectées du Circuit de l'Aulne

1.3 - Inventorier, comment ? une mission structurée autour d'une méthodologie et d'outils spécifiques



« Créer une conscience artistique locale qui serait l'aide la plus sûre pour l'administration, et surtout l'un des modes d'accès de masse à la culture. »

André Chastel – André Malraux (1964)

Au plus près du terrain et au travers de sa méthodologie d'investigation, l'Inventaire s'est progressivement constitué comme une discipline à part entière visant à **produire une connaissance inédite** du patrimoine. L'exigence scientifique en constitue le fondement essentiel et se décline au travers d'un triptyque qui marque la spécificité de la démarche :

Une démarche de terrain pour un recensement/repérage exhaustif : l'observation, l'analyse et la description se font in situ

Un travail de recherche mené en archives visant à renouveler la connaissance et non à compiler des données bibliographiques

Un travail de synthèse formalisé dans les bases de données et selon la méthodologie de l'Inventaire général

En appui aux deux piliers fondamentaux du **travail de terrain** et de **recherches**, le **faire connaître** est garant de l'appropriation des connaissances autant que de la visibilité de l'entreprise, de l'engagement de la Région et de la pérennité de la démarche.



L'élaboration des contenus a conduit l'Inventaire à optimiser sans cesse ses outils et sa méthodologie afin de traiter la matière produite et de la rendre accessible. Inscrite dans la continuité tout en étant perpétuellement réinterrogée, cette méthodologie et l'utilisation d'un vocabulaire normalisé sont les garants de l'essentielle comparabilité géographique et temporelle des données, tout en permettant l'adaptabilité de chaque enquête à des finalités propres :

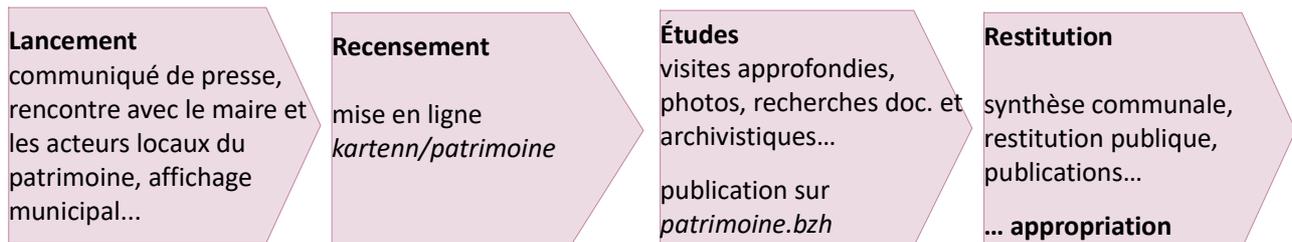
outils

Le Cahier des Clauses Scientifiques et Techniques (CCST) : outil de calibrage des opérations

Quel que soit le cadre dans lequel elle se construit, l'opération d'Inventaire se précède de l'élaboration d'un CCST qui identifie les finalités de l'enquête et permet d'"emboîter" objectifs, exigences et moyens (utilisations des données, apports techniques et humains, exigences calendaires...). Le CCST définit le programme architectural de l'étude, précise les champs spécifiques du recensement et les orientations des dossiers d'étude ; il est joint à la convention et est également lié au dossier d'opération mis en ligne. [voire annexe 2]

Dans le cadre des partenariats, sa rédaction marque une étape essentielle du dialogue entre le porteur de l'enquête et le service de l'Inventaire du patrimoine en charge de l'encadrement de l'opération.

Pour les enquêtes topographiques, **l'échelle communale** optimise la visibilité du travail d'enquête et favorise l'appropriation des données produites. Le maintien de la visibilité de l'enquête tout au long de son déroulement est essentiel. Cela impose des délais de réalisation et de validation contenus, intégrant si besoin une sectorisation géographique ou thématique, et des restitutions intermédiaires. La même attention est portée au phasage et à la restitution des enquêtes thématiques et topo-thématiques.



Maintenir les conditions d'une appropriation permanente de la démarche et d'une co-construction de la connaissance tout au long de l'enquête

« Recenser, étudier, faire connaître »

Dès 1964, la méthodologie positionne les 3 étapes incontournables de la démarche d'Inventaire.

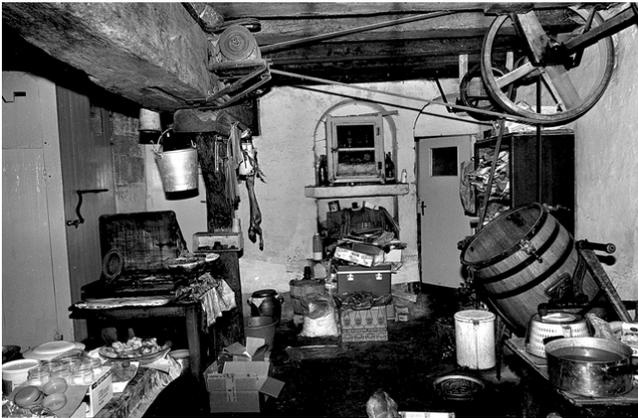
① **Le recensement** est l'étape fondamentale d'une enquête. En dépit de son caractère fastidieux et chronophage, c'est son exhaustivité au plus près du terrain qui permet de constituer le « matériel génétique » du corpus sur lequel s'élaborent les axes d'étude à venir.⁵



Inventaire du territoire du futur PNR Val de Rance Côte d'Emeraude, recensement du patrimoine à Vildé-Guingalan (22)

⁵ Avant le recensement, l'Inventaire pratiquait le « repérage » en établissant une grille d'analyse typologique par famille d'édifices. Le recensement tel que pratiqué en Bretagne a l'avantage de créer une notice individuelle pour chaque élément identifié à laquelle *kartenn/patrimoine* donne une accessibilité appréciée des urbanistes, aménageurs, et nombre d'autres acteurs locaux...

À la différence d'autres enquêtes, le chargé d'études s'efforce d'avoir accès à l'intérieur des caves, ce qui lui permet d'appréhender les fonctions et distributions des pièces, des éléments de décor ou d'aménagement spécifiques et donne une réelle épaisseur aux enquêtes.



Les premières enquêtes d'Inventaire, aujourd'hui témoins de mode de vie / d'habiter disparues

outils

Un outil numérique de recensement du patrimoine créé en Bretagne

Dans la continuité de l'esprit d'innovation qui prévaut depuis la création de l'Inventaire en Bretagne, une application co-construite en 2015 par plusieurs directions de la Région⁶ et utilisable sur mobile et tablette, optimise le recensement et permet sa restitution cartographique quasi-immédiate sur kartenn/patrimoine. Conçue également pour « accueillir » des opérateurs extérieurs, elle encourage des interventions de format très variables et facilite donc la mise en œuvre de partenariats multiples.

Ce nouvel outil – et le développement des pratiques collaboratives qui l'accompagnent – ont fait l'objet d'un séminaire inter-régional organisé à Rennes le 17 mars 2017 à l'initiative de la Région Bretagne.



② 5 à 10 % des éléments recensés - les plus représentatifs ou les plus rares - font l'objet de **dossiers d'étude** qui développent leur description et contextualisation historique au travers d'approches Individuelles (monographies consacrées à un édifice) ou collectives (identifiant par exemple des traits communs - matériaux, époques, typologies, auteurs... - ou certaines caractéristiques locales).



⁶ Création de la Direction des Systèmes d'Information de la Région Bretagne, en collaboration étroite avec le POLOI de la Direction de l'Aménagement et de l'Égalité et le Service de l'Inventaire du patrimoine. Cet outil suscite l'intérêt de plusieurs autres régions et a déjà fait l'objet d'une convention de cession à la Région Pays de la Loire.



Chaque dossier est accompagné d'une couverture iconographique (photographies, relevés, plans, documents d'archives...) aussi complète que possible restituant la vision de l'objet patrimonial à la date de l'enquête et illustrant les destructions, modifications, changements d'usages opérés au cours du temps.

outils

une photothèque pour gérer et partager le fonds iconographique de l'Inventaire

Dès l'origine, l'illustration occupe une place centrale dans la démarche d'Inventaire.

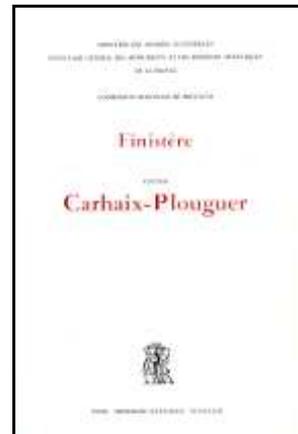
Supports indispensables d'analyse et de restitution, photographies et dessins apportent des compléments objectifs aux descriptifs produits. Actuellement, le service « produit » environ 2 500 clichés professionnels par an, dont certains en lien avec d'autres opérations portées par la Région (Observatoire photographique pour le Port de Brest)...

Depuis le printemps 2017, dans la suite de l'application de recensement, la photothèque de l'Inventaire (nouvel outil également développé en interne par les services régionaux) permet à la fois de gérer l'intégration et la diffusion d'une partie des 500 000 clichés, dessins, plans recueillis depuis 1964 ainsi que les contrats de cession de droits afférents, et répondre aux demandes d'utilisation (publications, travaux de recherche...).

Le volet diffusion intègre des fenêtres de recherche et une approche éditorialisée invitant à l'exploration des fonds iconographiques.

③ « faire connaître »

Dès l'origine, André Malraux positionnait comme essentielle la restitution de la connaissance produite. L'ambition était de partager le plus largement l'identification des formes de ce qui « fait patrimoine ». C'était le sens des premières expositions et publications bien identifiées des amateurs.

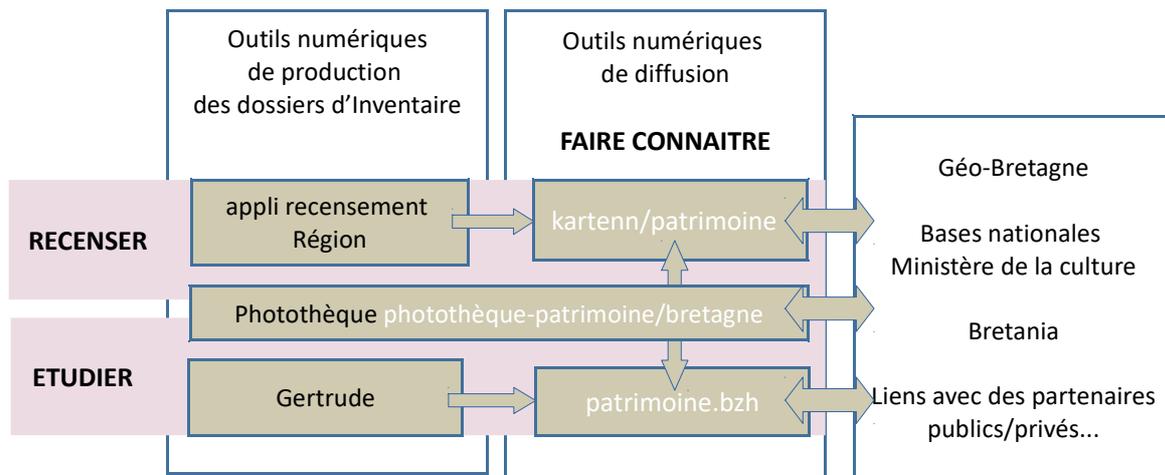


En même temps que l'élargissement des champs patrimoniaux, l'arrivée des technologies numériques a bouleversé la gestion et l'accessibilité des données.

En la matière, la Bretagne a été une nouvelle fois pionnière. Le volume des données en ligne marque toujours aujourd'hui une exception dans le paysage national des services d'Inventaire [voir annexe 2 : comparatif du volume des données numériques par Région].

Si le numérique facilite la diffusion de la connaissance produite, il reste néanmoins essentiel de repenser le rapport aux publics et d'articuler les supports de restitution.

À l'heure de l'open data, l'enjeu est aujourd'hui celui de l'interconnexion des bases et des données, à fortiori en regard de la multiplication des demandes de réutilisation.



Un portail unique pour accéder aux 4 « boîtes » de données de l'Inventaire
<http://patrimoine.bretagne.bzh>

outils

- **120 000 dossiers d'étude** patrimoine.bzh, module de diffusion du programme inter-régional GERTRUDE (Groupe d'Etude de Recherche Technique de Réalisation et d'Utilisation du Dossier Electronique);
- **accès cartographique** aux dossiers d'Inventaire et à l'ensemble des données de recensement numérique via le visualiseur kartenn.region-bretagne.fr/patrimoine/ accès cartographique. Outil développé par la Région Bretagne, très apprécié des opérateurs collaboratifs et des aménageurs, il permet d'imaginer des projets transversaux au sein de la collectivité pour une meilleure intégration des données d'Inventaire dans les stratégies régionales ;
- **200 000 clichés** aujourd'hui accessibles via phototheque-patrimoine.bretagne.bzh ; accessibilité limitée à l'ensemble du fonds de l'Inventaire en regard de critères qualitatifs, et du respect du droit « de » et « à » l'image ;
- **6 000 ouvrages** conservés au centre de documentation de l'Inventaire. bibliotheque-patrimoine.bretagne.bzh/ ouvre des possibilités de mutualisation avec le pôle documentation de la Région.

Le nouveau portail fédère l'ensemble de ces 4 ressources et accroît la visibilité des données produites, des opérations en cours, s'ouvrant ainsi à des publics plus larges. En plus d'un volet éditorial, il offre aussi aux internautes la possibilité de contribuer à la connaissance du patrimoine breton. Développé en interne, le portail bretagne.patrimoine.bzh est opérationnel à partir de l'automne 2018 et sera complété d'une deuxième phase de développement en 2019, axée sur les partenariats.

Depuis plusieurs années, les enquêtes topographiques privilégient les restitutions à l'échelle communale, plus pertinentes en regard de leur déroulé calendaire, des stratégies d'appropriation et de la relation de proximité recherchées. Des supports complémentaires à la diffusion numérique des données ont été institutionnalisés :

- synthèses « papier » remises au maire, et accessibles en ligne sur patrimoine.bzh et bretagne.bzh
- programmation de visites ou conférences élaborée avec les municipalités.

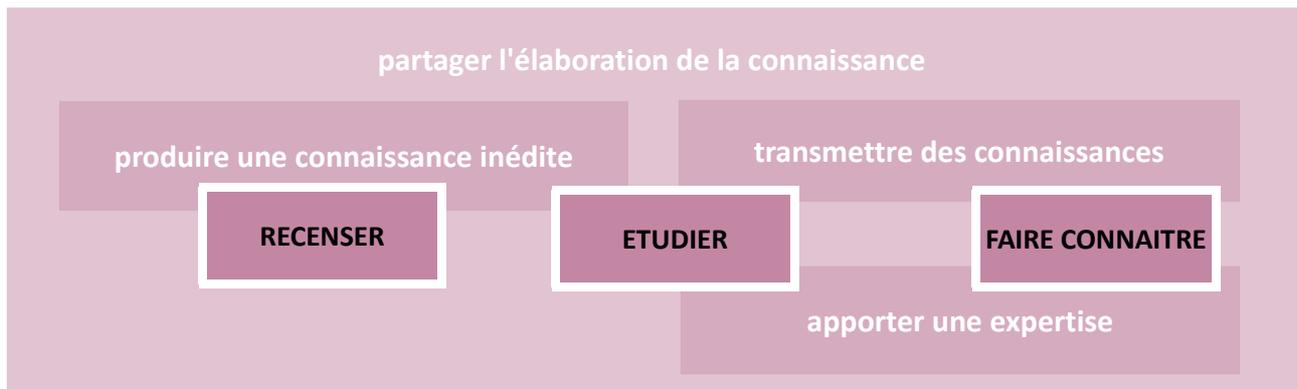


Restitution de l'enquête communale au maire de Combourtille (35),
Conférence publique de restitution communale au Rheu (35)
Atelier de découverte de l'outil de recensement pour les bénévoles de l'enquête participatives d'Inventaire
de la vallée du Scorff (56)

Les restitutions peuvent aussi se programmer au fil de l'enquête, notamment dans le cadre d'études thématiques régionales, d'opérations participatives ou de territoires urbains vastes ou complexes. Elles permettent alors d'explicitier la durée des études, donnent à voir le « work in progress » et s'imaginent aussi de plus en plus comme des opportunités d'élargissement des contributeurs aux enquêtes.

L'accroissement des demandes d'informations complémentaires, de sollicitations d'utilisation des données et autres retours est un indicateur tangible de l'appropriation des études.

Par ailleurs, la connaissance des formes d'architecture et l'imprégnation du territoire nourrissent la capacité de l'Inventaire à **porter des expertises** sur de multiples sujets.



Quéven (56) Kerlavan, plus ancienne inscription trouvée
sur une ferme en Bretagne :
« l'an mil quatre cent quatre vingt et quatorze »

1.4 - Porter une expertise et répondre à de multiples sollicitations

Au sein de l'administration régionale, et de la **Direction en charge du tourisme, du patrimoine et des voies navigables**, le service en charge de l'Inventaire du patrimoine participe ainsi à de nombreuses instances de pilotage des politiques publiques d'aménagement et de valorisation du territoire.



Bazouges-la-Pérouse (35), labellisée Petite Cité de Caractère

Rennes (35), fouilles au couvent des Jacobins

Il assure une mission permanente d'expertise et de conseil

- auprès des services de la Région pour des projets de restauration/valorisation, parcours/supports d'interprétation ;

- de l'État et de multiples partenaires (collectivités, services patrimoniaux...), notamment pour les dispositifs réglementaires liés au patrimoine : ZPPAUP, secteurs sauvegardés, AVAP, PLU, PLUI, SCOT..

Il travaille régulièrement avec d'autres acteurs du domaine patrimonial (archéologie, musées, archives, architectes, aménageurs...) et de domaines voisins : écologues, ethnographes, naturalistes...

Le service intervient aussi régulièrement lors de colloques et séminaires.

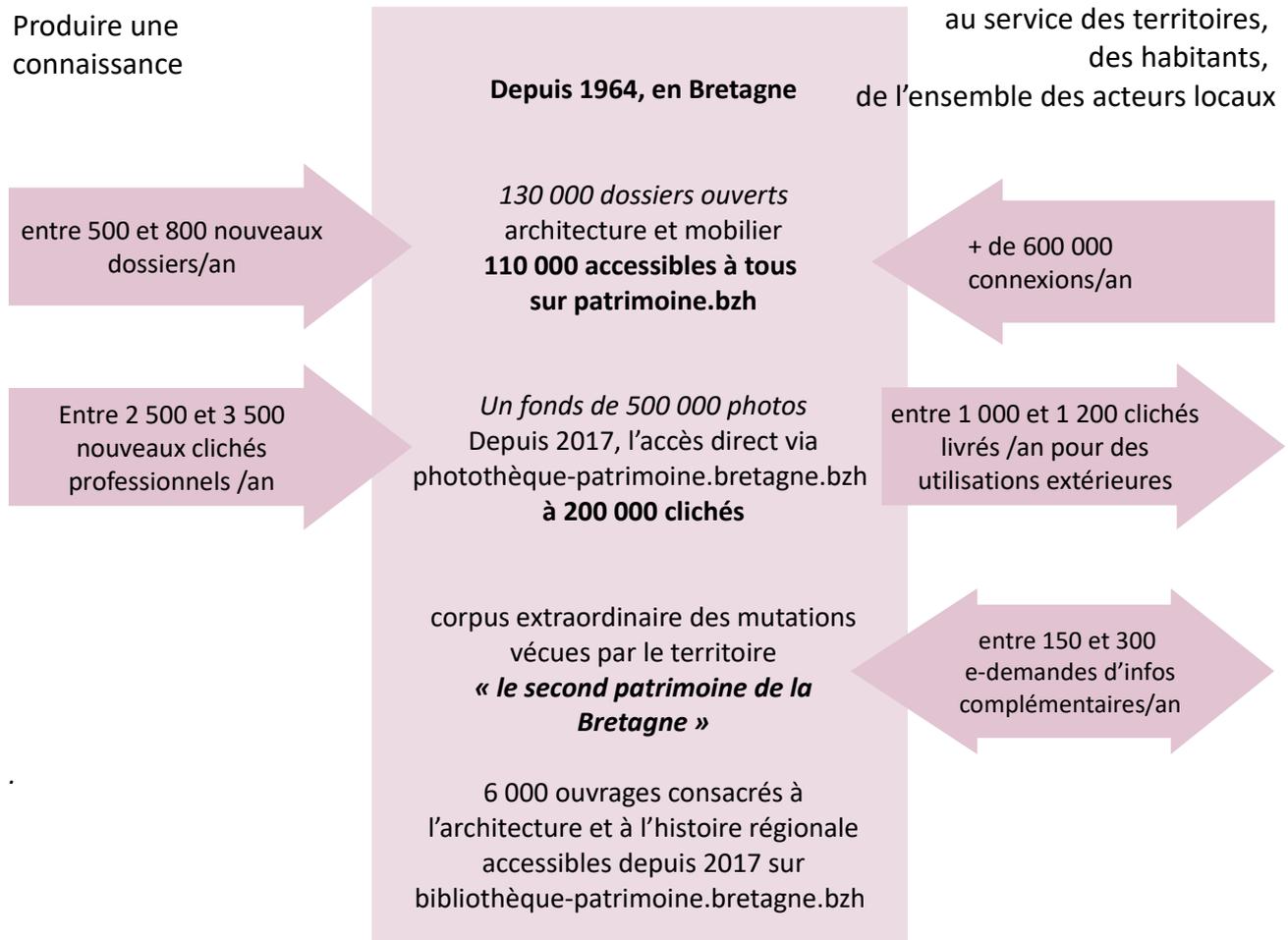
Nombreux sont également les internautes à solliciter l'Inventaire pour des demandes complémentaires aux informations mises en ligne.



Le **centre de documentation de l'Inventaire** (accessible sur rendez-vous à Rennes dans les locaux de la Robiquette) offre une bibliothèque de plus de 6 000 ouvrages et revues consacrée au patrimoine et à l'histoire régionale, ainsi que les dossiers d'étude réalisés avant l'utilisation des dossiers électroniques. La richesse des fonds permet de répondre aux sollicitations documentaires, et de fournir une iconographie appréciée pour de nombreux projets de publications, supports d'interprétations ou de valorisation...

en résumé et en quelques chiffres,

l'Inventaire du patrimoine comme « fabrique à patrimoine » au service des territoires



Guisriff (56), Kerguen Peneoc'h

2 – En Bretagne, passer de l'Inventaire « pour » à l'Inventaire « avec »

La Loi de 2004 relative au transfert de compétence de l'Inventaire précise que l'État conserve la responsabilité de la définition des normes nationales ainsi que du contrôle scientifique et technique, mais qu'il appartient aux Régions de s'emparer de l'Inventaire pour en faire un outil au service de leurs projets.

Pensée à son origine dans une approche « participative » associant la mobilisation de bénévoles autour des Commissions régionales, la démarche d'Inventaire général du patrimoine s'est progressivement professionnalisée, au risque parfois de la distance de sa méthodologie et de son vocabulaire.

Intimement convaincue de la pertinence de démarches collaboratives, la Région Bretagne a d'emblée affirmé la volonté de conduire les enquêtes dans un dialogue renforcé avec les territoires.

Construire des regards collectifs sur ce qui fait patrimoine

« Si la qualité et la richesse du patrimoine breton sont indéniables, il faut souligner l'engagement des Bretonnes et des Bretons pour le faire partager et le transmettre. La vitalité des initiatives de connaissances, de conservation, de valorisation et d'innovation est en effet exceptionnelle. C'est pourquoi le Conseil régional de Bretagne a décidé de mener les opérations d'Inventaire en lien étroit avec les acteurs de proximité du patrimoine et en favorisant l'appropriation des données pour concourir à une vision partagée de ce qui fait patrimoine. En ré-explorant l'idée initiale – et extrêmement moderne – d'André Malraux cette dynamique participe pleinement de la stratégie complète d'accompagnement, d'impulsion, d'innovation en matière patrimoniale portée par le Conseil régional de Bretagne depuis plusieurs années ».

Anne Gallo, Vice-Présidente du Conseil régional de Bretagne
en charge du tourisme, du patrimoine et des voies navigables
discours introductif à la journée d'étude inter-régionale sur les inventaires participatifs



Journée inter-régionale sur les Inventaires participatifs
17 mars 2017, FRAC Bretagne

En Bretagne, l'Inventaire se conduit donc

- par le biais d'opérations en « régie directe » qui impliquent néanmoins les acteurs locaux à diverses étapes de leur mise en œuvre
- par le biais de partenariats établis dans le cadre d'appels à projets, conventions, expérimentations... Ces enquêtes peuvent alors être elles-mêmes participatives et/ou collaboratives.

Les partenariats sont largement ouverts et s'accordent des évolutions sociétales :

- le renforcement des compétences techniques dans les associations, établissements publics et collectivités avec le recrutement de nouveaux jeunes professionnels issus de nombreuses nouvelles formations spécialisées traduit l'intérêt porté au patrimoine comme enjeu de notoriété et de développement
- l'explosion de nouvelles pratiques participatives/collaboratives et d'initiatives individuelles multiplie les dynamiques de production de connaissance

Le développement d'outils numériques comme l'application bretonne de recensement du patrimoine vient précisément répondre à ces mutations.

2.1 - Partager l'élaboration de la connaissance

Un dispositif pour multiplier les acteurs de la connaissance...

Outre les enquêtes conduites en régie directe, la Bretagne a imaginé un dispositif à plusieurs niveaux pour mettre en œuvre cette ambition en encourageant les Inventaires en partenariat.

outils

Des appels à projets *Participer à l'Inventaire du patrimoine de Bretagne*

À la différence d'un prestataire retenu dans un appel d'offres, le lauréat d'un appel à projet définit lui-même le sujet et le dimensionnement de sa prestation. Sa capacité à tenir son engagement est garante de la durabilité des relations avec la collectivité régionale.

Entre 2013 et 2017, 15 opérations d'Inventaire ont été accompagnées, conduites par des collectivités, institutions, associations ou doctorants. Depuis 2017, l'appel à projets est adossé à la photothèque et encourage l'indexation collaborative d'anciennes enquêtes. Les prochaines éditions s'orientent vers des orientations thématiques autour de programmes de recherche partagés.

Une aide pour accompagner les territoires labellisés ou en devenir de labellisation

Ce dispositif permet, depuis 2016, d'encourager les études sur les Parcs Naturels Régionaux, les Villes/pays d'art et d'histoire⁷, Petites Cités de Caractère⁸, Cités historiques⁹, Communes du Patrimoine Rural de Bretagne, Grands Sites de France.

⁷ Label national du Ministère de la Culture attribué sur la base d'un engagement dans une politique d'animation et de valorisation du patrimoine et de l'architecture.

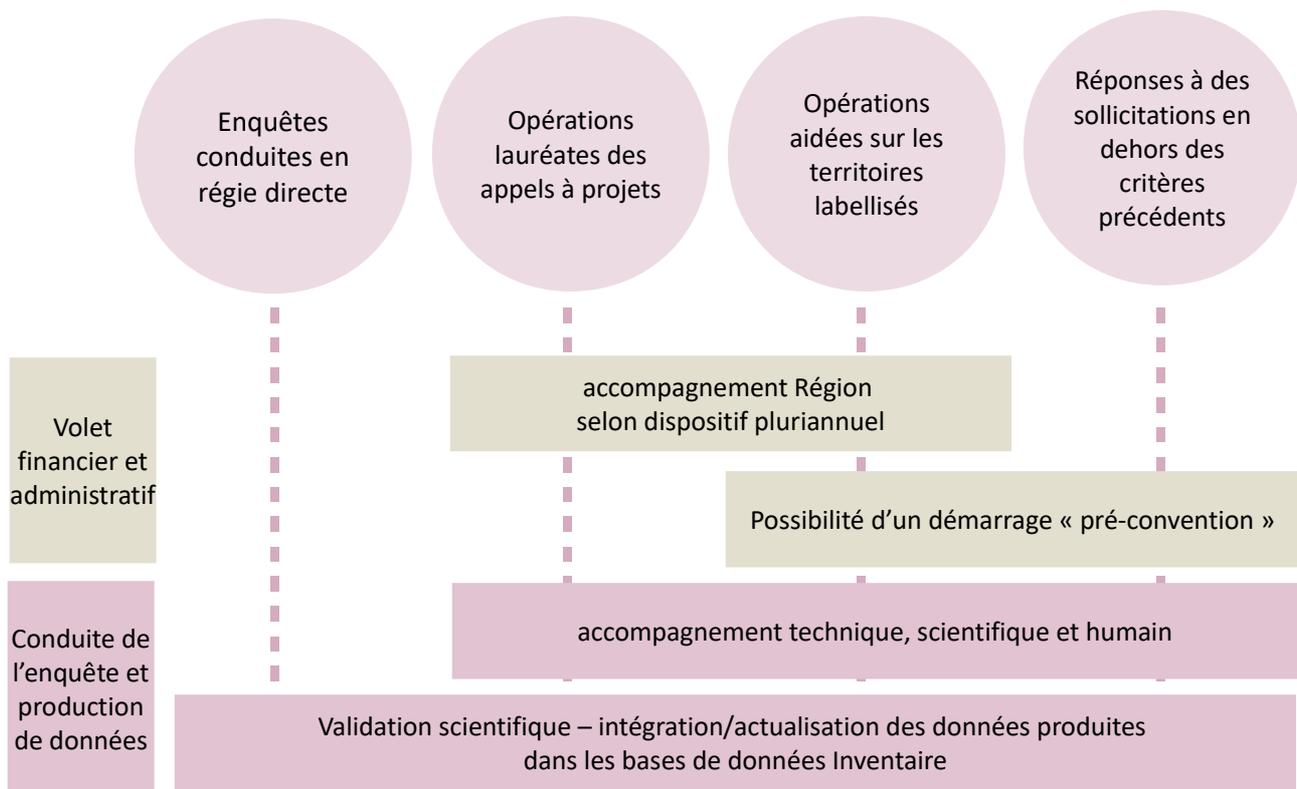
⁸ Communes de moins de 5 000 habitants disposant d'au moins un édifice protégé au titre des Monuments historiques et d'ensembles patrimoniaux denses.

⁹ Sans reconnaissance officielle, les Cités historiques sont associées pour leur patrimoine architectural et urbanistique de qualité ; elles s'engagent également sur une charte en faveur de la conservation et de la valorisation de leur patrimoine.

Dans les deux cas, le dispositif proposé par la Région assure une aide financière, la mise à disposition des ressources documentaires de l'Inventaire, une formation aux outils et à la méthodologie, un accompagnement technique et scientifique, et l'intégration des données produites après validation scientifique du service. L'ensemble de celles-ci font l'objet de contrats de cession de droits soigneusement encadrés.

L'articulation des dispositifs, des outils et de l'accompagnement permet donc à la Région de multiplier, diversifier et élargir les partenariats. La souplesse de mise en œuvre facilite le démarrage d'une opération avant la signature d'une convention et permet d'enclencher, si besoin, une « phase de rodage » utile parfois au partenaire pour mieux imaginer les moyens à mettre en œuvre pour son opération d'Inventaire.

Les nouvelles connexions induites par la multiplication des partenariats permettent enfin d'élargir l'expertise et le contrôle scientifique au-delà des compétences de l'équipe, en intégrant celles de services d'archives, musées, Universités...



Repenser la place de chacun dans le dispositif de production/transmission de la connaissance

L'accompagnement des partenaires est assuré par plusieurs agents de l'Inventaire qui voient ainsi leurs fonctions évoluer. De producteurs et gestionnaires de données, ils deviennent formateurs à l'utilisation des outils et à la méthodologie pour des groupes aux géométries sans cesse renouvelées.

La fonction de transmission invite alors à repenser la place du « sachant », intégrer pleinement la complémentarité des regards, et bien à penser les enquêtes comme la cristallisation de savoirs.

Concomitamment à ce rapport stratégique, un projet de service a dressé un bilan prospectif des évolutions apportées par l'intégration de l'Inventaire au sein des services du Conseil régional de Bretagne, et formalisé l'évolution de ces pratiques et les incidences dans l'évolution des missions et des pratiques. Plus prégnantes dans le déroulé des enquêtes, les fonctions de coordination et d'accompagnement sont désormais identifiées dans une nouvelle organisation de service entérinée par le Comité technique paritaire du 1^{er} décembre 2017.

2.2 - Conduire l'Inventaire avec l'ensemble des acteurs et des usagers du patrimoine

Chaque opération redessine un dialogue nouveau qui vise à répondre au mieux au contexte, aux attentes et aux perspectives de chaque opération. C'est tout le sens de l'attention portée à la relation engagée avec le partenaire et, de façon très pratique, à la rédaction du Cahier des Clauses Scientifiques et Techniques.

Avec les collectivités, au service des territoires

Le développement et l'équilibre du territoire sont au coeur des politiques de la région, renforcées dans cette compétence par la Loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République, 7 août 2015).

La richesse des fonds documentaire de l'Inventaire suscite l'accroissement des sollicitations des acteurs du territoire pour alimenter leurs propres approches (documents d'aménagement, de valorisation...)

D'une expérimentation à un partenariat d'exception pour le PLUI de Rennes Métropole

L'élaboration du PLUI de Rennes Métropole imposait une mise à niveau des données patrimoine existantes (13 000 dossiers d'Inventaire transférés pour intégration dans les documents d'urbanisme) mais inégales sur l'ensemble du territoire. Depuis 2016, une convention définit un cadre de collaboration entre la métropole et la Région. Cette collaboration étroite et fructueuse active l'actualisation d'anciennes enquêtes d'Inventaire, confirme l'identification des marqueurs à l'échelle communale pour l'élaboration de prescriptions en même temps qu'elle participe à la construction d'un récit historique à l'échelle du territoire métropolitain.

En lien avec la démarche participative autour de Rennes2030, elle intègre également des exercices conduits sous le contrôle de l'Inventaire dans le cadre du master2 *Restauration et réhabilitation du patrimoine bâti* de l'Université Rennes2.

Focus sur



Enquête d'Inventaire à Saint-Gilles (35) en 2018 intégrant les éléments de celle de 1973

Avec les habitants, usagers au quotidien du patrimoine



Pouldouran (22),
restauration d'un rouitoir par l'École des talus

« L'arme parfaite contre les déprédations de tous genres est l'intérêt que les usagers, les habitants des petites villes prennent à « leurs » édifices, même modestes [...] »

André Malraux – André Chastel, 1964

L'encouragement porté aux actions participatives rejoint l'idée initiale d'André Malraux d'impliquer les usagers au quotidien du patrimoine. Il s'agit bien d'inciter chacun à prendre une place active dans l'action patrimoniale – volonté optimisée par les outils numériques développés par la Région Bretagne.

Bien animée, l'opération d'Inventaire peut devenir un formidable outil de cohésion sociale, d'intégration de nouveaux arrivants, de transmission de connaissances et de savoirs... L'appropriation des données se vit au fil du déroulé de l'enquête, et non plus seulement en aval. Les expérimentations conduites soulignent néanmoins à quel point savoir-être et disponibilité sont essentiels pour porter et faire aboutir ces projets.

Focus sur

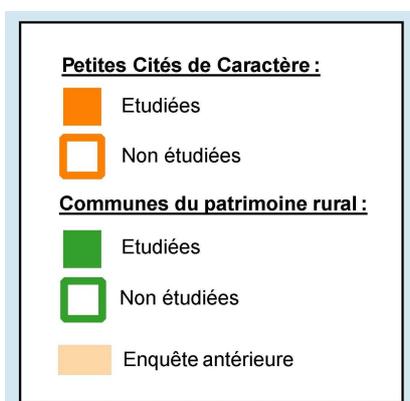
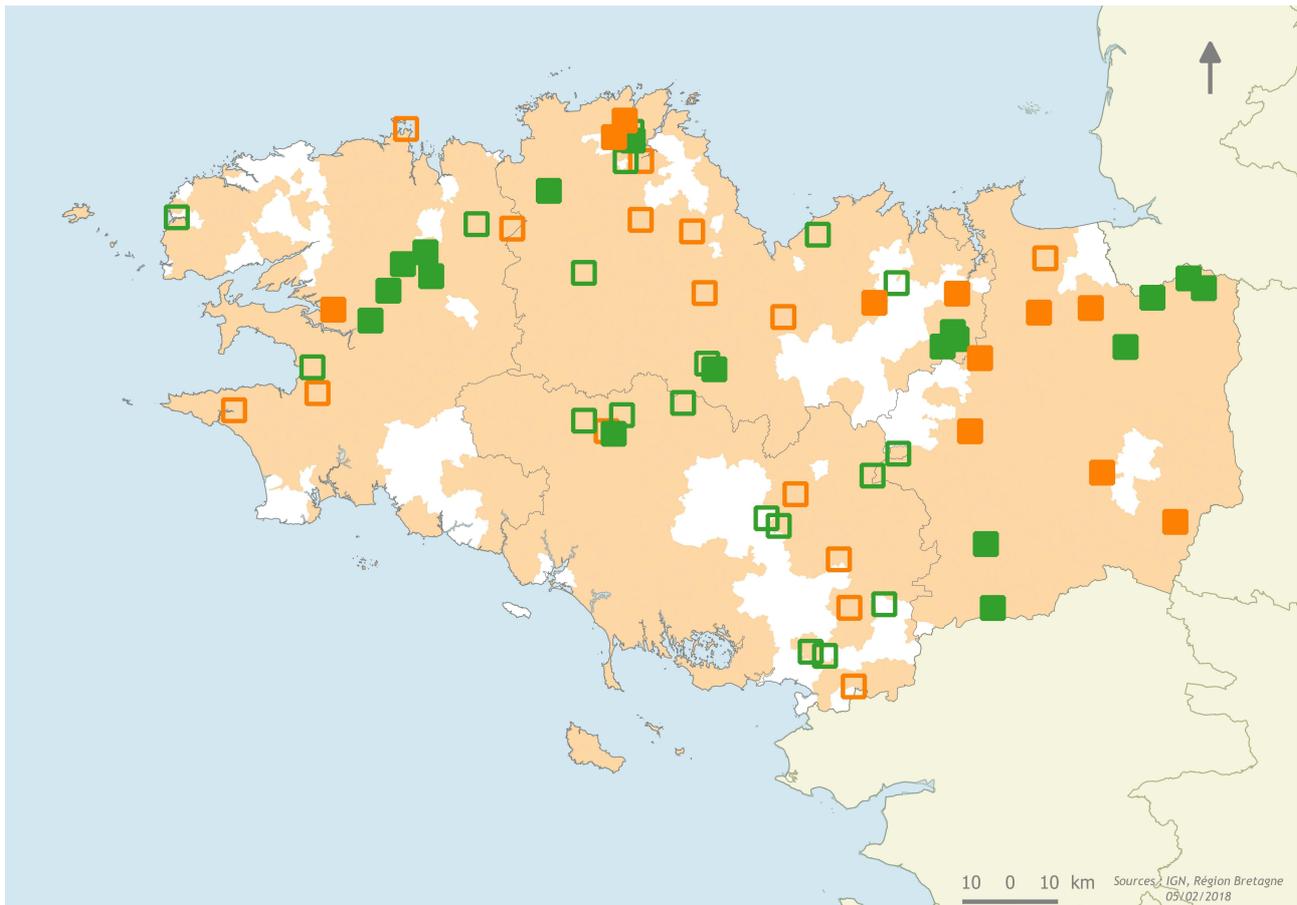
Un inventaire participatif du patrimoine maritime et littoral du Pays de Morlaix

Initié en réponse à l'appel à projets « Participer à l'Inventaire du patrimoine de Bretagne », l'étude du patrimoine maritime du territoire se pensait d'emblée collaborative, préalable d'une réflexion citoyenne sur la gestion et la valorisation des patrimoines. Sur 22 communes, elle a rassemblé une soixantaine de participants aux profils très divers (membres d'associations patrimoine et/ou naturalistes, randonneurs, habitants, touristes réguliers, nouveaux arrivants...) et comptait des actifs autant que des retraités. L'opération a expérimenté le tout nouvel outil de recensement, démontré le rôle majeur d'un animateur de proximité, l'investissement humain nécessaire à la mise en place d'une telle démarche, et les enjeux à la perpétuer au-delà d'une opération d'Inventaire sur un territoire engagé dans une démarche patrimoniale.

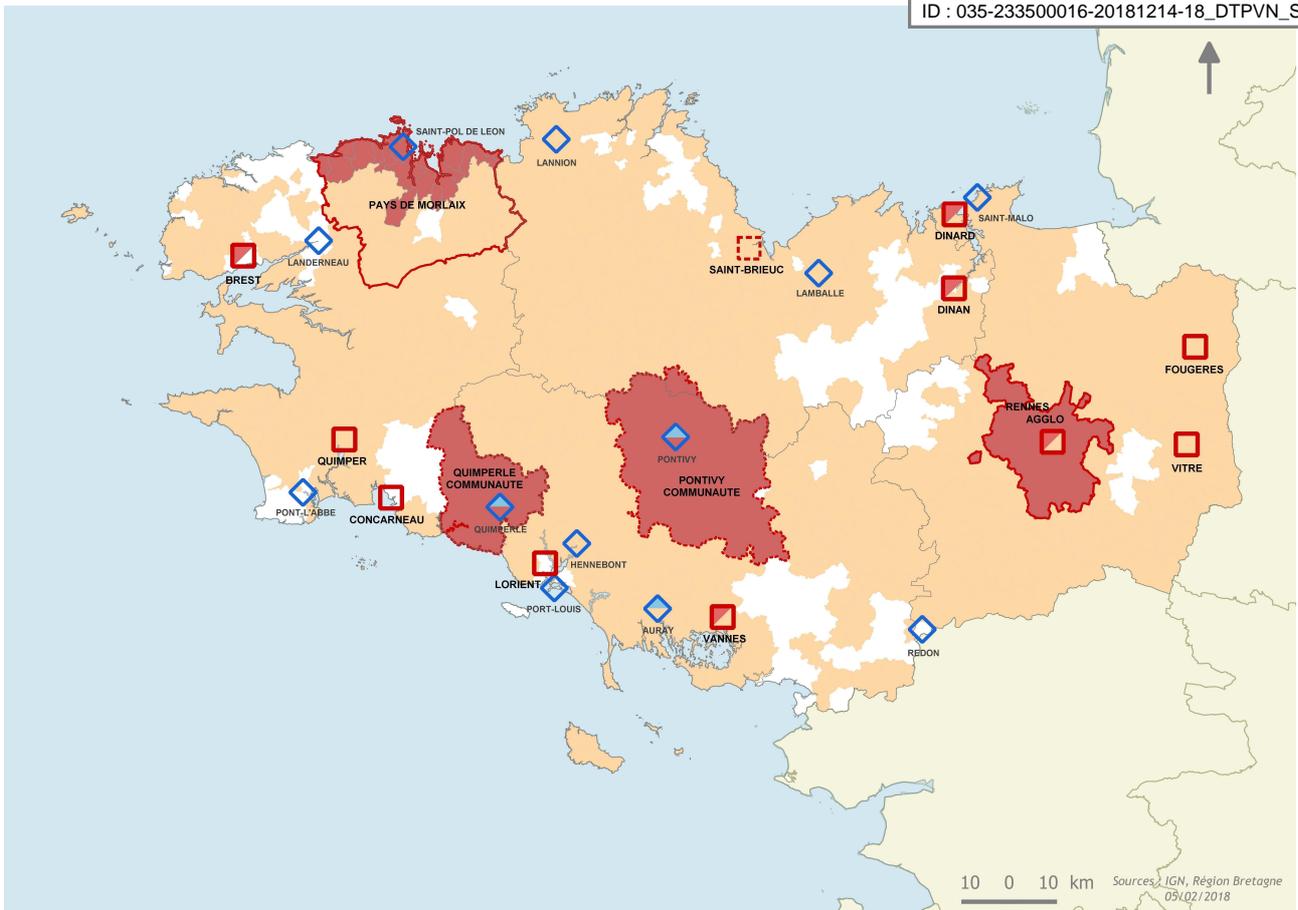
Avec les territoires « labellisés » et les réseaux, pour encourager des dynamiques plus quantitatives

Les labels Villes/Pays d'Art et d'Histoire, Petites Cités de Caractère, Communes du Patrimoine Rural de Bretagne s'articulent autour de programmes d'encouragement aux restaurations de qualité, accueils touristiques, programmes de découvertes et d'animations du patrimoine.

Cette dynamique suppose néanmoins le préalable d'une connaissance approfondie du territoire, affirmée dans les chartes des labels, et notamment celle des villes et pays d'art et d'histoire¹⁰. Celles-ci sont déjà portées dans un certain nombre de cas, le plus souvent dans le cadre d'enquêtes topographiques pour les petites cités de caractère et communes du patrimoine rural de Bretagne, ce qui a l'intérêt de porter l'analyse sur un territoire plus vaste que celui de la commune, et d'identifier des axes d'analyse élargis.



¹⁰ « La démarche intègre notamment : [en 1^{er} point] les études de connaissance préalable des territoires... » (site du Ministère de la Culture)



Ville/métropole et Pays d'Art et d'Histoire :

-  Enquête réalisée ou en cours
-  Enquête non réalisée
-  Candidature au label

Ville Historique :

-  Enquête réalisée ou en cours
-  Enquête non réalisée

La démarche vise aujourd’hui à généraliser les études en encourageant les territoires à co-porter des opérations impliquant habitants et acteurs multiples.

Des inventaires pour deux communautés de communes en route vers des Pays d'Art et d'Histoire

Engagée dans un projet de candidature au label Pays d'Art et d'Histoire, **Pontivy Communauté** s'est engagé depuis 2014 dans un inventaire participatif de son territoire, recherchant autant à approfondir la connaissance de son territoire que l'implication de la population. Dans chaque commune, des référents bénévoles réalisent recensement, travail d'archives, complètent, actualisent d'anciennes enquêtes d'Inventaire qui seront élargies par la suite aux patrimoines mobiliers, naturels, immatériels, aux musées du territoire du futur Pays d'art et d'histoire.



Neuillac (56), Notre-Dame-de-Carmès, lambris peint XVe siècle

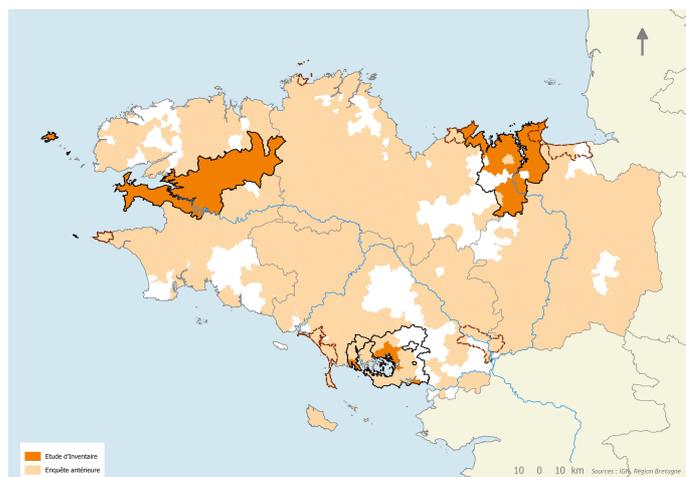
Plus à l'ouest, **Quimperlé communauté** travaille également à fédérer ses habitants autour d'une candidature Pays d'Art et d'Histoire. L'enquête d'Inventaire est la première étape d'un projet partagé de mise en valeur du patrimoine croisant des objectifs transversaux de développement culturel, de protection et gestion des paysages et du patrimoine, d'urbanisme et de valorisation touristique. Elle s'appuie là aussi sur des enquêtes antérieures, vise à compléter ces données et consolider les ressources.

Sur ces deux territoires, des chargés d'étude animent les équipes de référents, construisent les dossiers d'étude et mettent en œuvre des actions de valorisation tournées vers les habitants et les visiteurs.

Les Parcs naturels : territoires d'Inventaire par excellence

« [...] les Parcs accompagnent l'émergence de chartes paysagères et la plupart gèrent des Observatoires Photographiques des Paysages ; ils appuient l'élaboration de documents d'urbanisme et favorisent ou initient des inventaires du bâti ancien afin de l'intégrer judicieusement dans de nouvelles formes urbaines » (Parcs naturels régionaux de France)

Acteurs de la protection des patrimoines, de l'aménagement et de l'attractivité des territoires, les PNR sont les lieux majeurs d'études et de construction de la réflexion autour de la transmission des héritages, de l'articulation entre les activités humaines, leur implantation et les ressources du territoire.



Des inventaires du patrimoine culturel sur les trois PNR bretons

L'Inventaire du territoire du **Parc naturel régional d'Armorique** (44 communes, historiquement 2ème PNR de France) a commencé en 1996 et est en cours de finalisation avant de pouvoir construire une publication de synthèse dans la nouvelle ligne éditoriale Région. Plus de 3 000 dossiers sont accessibles sur *patrimoine.bzh*.

L'Inventaire du futur **PNR Val de Rance Côte d'Émeraude** (76 communes) initié en 2009¹¹ nourrit la Charte qui pourrait être engagée en 2019-20. Outre les dossiers en ligne intégrant des enquêtes antérieures, des thématiques à l'échelle du territoire visent également à nourrir une synthèse en cours de réflexion.

Saisissant l'opportunité de l'appel à projets Héritages littoraux, le **PNR du Golfe du Morbihan** a initié en 2016 l'étude thématique des éléments de son patrimoine littoral et la prolonge en s'inscrivant dans le dispositif d'aide à l'Inventaire des territoires labellisés proposé par la Région. Cette approche doit aussi revisiter les enquêtes anciennes (plus de 1 500 dossiers) pour lesquelles une importante documentation « papier » est conservée au centre de documentation de l'Inventaire.

La démarche peut être étendue aux territoires concernés par le label Grand Site de France.

C'est le cas du Cap Sizun qui s'engage en 2018 dans une démarche d'Inventaire du patrimoine des communes concernées par la reconduction de son label. Démarche qui pourrait également s'élargir aux Grands Sites (baie du Mont-Saint-Michel, Cap d'Erquy-Cap Fréhel, Ploumanac'h, Gâvres-Quiberon, Basse vallée d'Oust) du territoire régional.



Cléden-Cap-Sizun (29), fontaine Sain-They

Avec les associations, porteuses de mobilisations et de connaissances sans cesse réinvesties

Depuis le lancement des Appels à projets *Participer à l'Inventaire du patrimoine de Bretagne* en 2013, une douzaine d'associations sont impliquées dans des opérations d'Inventaire du patrimoine, mobilisation qui traduit bien l'engagement des bretons en faveur de leur patrimoine.

Des groupements informels de voisinage qui assurent l'entretien et l'ouverture de chapelles rurales à des structures professionnalisées qui gèrent des projets d'ampleur, la Bretagne compte en effet un grand nombre d'associations qui agissent pour la protection, la sauvegarde, la restauration, la valorisation, l'animation du patrimoine.

Exploratrices averties de leurs sujets d'étude et mobilisant souvent des compétences avérées, celles qui se sont engagées dans ces opérations portent de véritables expertises qui enrichissent les connaissances existantes et complètent, au travers d'enquêtes locales ou régionales, le maillage du territoire. Militantes, elles sont aussi en mesure d'identifier rapidement des éléments fragiles ou menacés, et d'intervenir en faveur de leur protection ou restauration.

La diversité de ces structures et de leurs propositions impose réactivité et agilité. L'attention portée à l'élaboration de solutions « sur mesure » détaillées dans les CCST de chaque opération et entretenue par l'évolution des pratiques contredit la rigidité réputée de la méthodologie d'Inventaire !

¹¹ Mais qui compte plus de 8 000 notices réalisées au début des années 2000 dans le cadre d'un « Inventaire préliminaire » des communes d'Ille-et-Vilaine, et plus de 2 000 dans les communes littorales des Côtes d'Armor.

Implantée dans le Pays de Morlaix, **l'association Au fil du Quemeutrin et de la Penze** multiplie les activités en faveur du patrimoine, de l'environnement, de l'animation du territoire et de la transmission, notamment en direction des plus jeunes. Nombre de ses membres sont généalogistes et conduisent depuis une vingtaine d'années des recherches concernant les traditions textiles et papetières du territoire. Cette collecte les a conduit à élargir leur champ d'investigation à toute la Bretagne pour suivre l'expansion des familles papetières, et conduire ainsi un inventaire complet des moulins à papier de Bretagne (128 dossiers accessibles sur patrimoine.bzh) et en éditant en 2015 un ouvrage de synthèse sur le sujet.

L'AMARAI (Association Manche Atlantique pour la Recherche Archéologique dans les Iles) est née à l'initiative d'archéologues amateurs et professionnels partageant le même intérêt pour les îles du littoral atlantique et de la Manche, et s'est élargie à de multiples acteurs du littoral. Inscrit dans une démarche de sciences participatives, le programme BREIZHINIEN s'intéresse aux installations liées à l'exploitation des algues – et notamment du goémon – sur le littoral : fours à soude, aires de séchage, cales dédiées, sorties d'estran... Plusieurs milliers d'artefacts existent sur les côtes bretonnes, souvent peu identifiables, hormis par des spécialistes. 555 d'entre eux sur un corpus 2 ou 3 fois supérieur sont désormais recensés et accessibles sur kartenn/patrimoine.

Avec l'Université, partenaire par nature de la recherche sur le patrimoine

Convaincu de la « trilogie vertueuse recherche/formation/innovation » évoquée dans cet article, l'Inventaire entretient par nature des liens actifs avec le monde de la recherche et l'Université, renforcés par sa sensibilité à la transmission de ses métiers et de ses savoirs

- en intervenant dans différents corpus de formations
- en accompagnant individuellement des étudiants en cursus de recherche (masters, thèses), en stage long / apprentissage, formations très spécialisées (école de Chaillot, des Chartes, Institut National du Patrimoine...)
- en proposant des mémoires de recherche sur des sujets émergeant des enquêtes
- en co-animant des exercices pratiques intégrés dans des cursus de masters professionnels
- ...

Depuis 2013, un exercice d'Inventaire est inscrit dans le cursus des étudiants du master2 *Restauration et réhabilitation du patrimoine bâti* de l'Université Rennes2.

Les apprentissages sont mis en pratique au travers de la conduite réelle d'enquêtes que les étudiants conduisent par groupe, entre septembre et avril, depuis le recensement jusqu'à la restitution publique. Ils sont ainsi confrontés à l'ensemble des exigences de la méthodologie, et produisent des connaissances à partir de leurs explorations de terrain et d'archives.



L'utilité des compétences acquises par cet exercice (méthodologie, maîtrise du vocabulaire d'architecture et des outils numériques, analyse et synthèse...) se confirme dans de nombreux domaines patrimoniaux, et facilite l'insertion des étudiants concernés un cadre professionnel très contraint.

Parce que le propre de la démarche scientifique est de sans cesse s'interroger, et admettre l'incomplétude de certaines approches pour mieux identifier des pistes de recherche à reprendre et poursuivre. Ces partenariats « naturels » entre l'Inventaire et l'enseignement supérieur ont vocation à se prolonger à d'autres disciplines au-delà de l'histoire de l'art : géographie, architecture, urbanisme, aménagement, environnement... Le souci permanent de faire profiter la méthodologie de toute innovation, invite aussi à construire des partenariats avec des organismes de formation dans le domaine du patrimoine (Institut National du patrimoine...), la géomatique, la cartographie, les technologies de l'image...

2.3 - Des bases de données vivantes et sans cesse revisitées

« En même temps qu'il apporte à nos connaissances un complément fort étendu, [l'Inventaire] suggère une mise en question, sans précédent, des valeurs sur lesquelles ses connaissances se fondent. »

André Malraux, André Chastel, 1964

En réinventant ses partenariats, l'Inventaire revisite et enrichit en permanence ses contenus. L'émergence de nouvelles problématiques nourrissent les études de nouveaux liens. Les dossiers se ré-ouvrent et se complètent au fur et à mesure de l'avancée des approches et de l'évolution des regards. Apports et connaissances se sédimentent, et contribuent à donner sans cesse davantage d'épaisseur aux études.



Langonnet (56), Villeneuve du bois
scène suggérant la maison d'un praticien animalier

Le fait de revisiter les enquêtes peut sembler en contradiction avec « l'obsession » récurrente de couverture territoriale. La (re)découverte à quelques décennies d'écart des territoires « couverts » lors d'enquêtes anciennes est à la fois un écho du pressentiment qui avaient incité aux premiers choix de territoires d'étude que la conséquence du « travail de labour » effectué lors de l'enquête précédente, et des « révélations patrimoniales » qui en avaient émergées.

L'actualisation d'enquêtes antérieures et l'enrichissement des données existantes imposent une exigence scientifique supplémentaire, celle de la contextualisation de l'élaboration des données et du respect absolu de la propriété intellectuelle des auteurs précédents. Le dossier re-visité se doit de restituer avec attention la superposition et l'évolution des regards.



Ce positionnement s'accorde également de la capacité à mettre ces analyses patrimoniales à disposition de partenaires dans le cadre de l'Open data. La Région Bretagne a en effet pris l'engagement de rendre accessibles et réutilisables les données géographiques dont la collectivité détient la propriété intellectuelle.

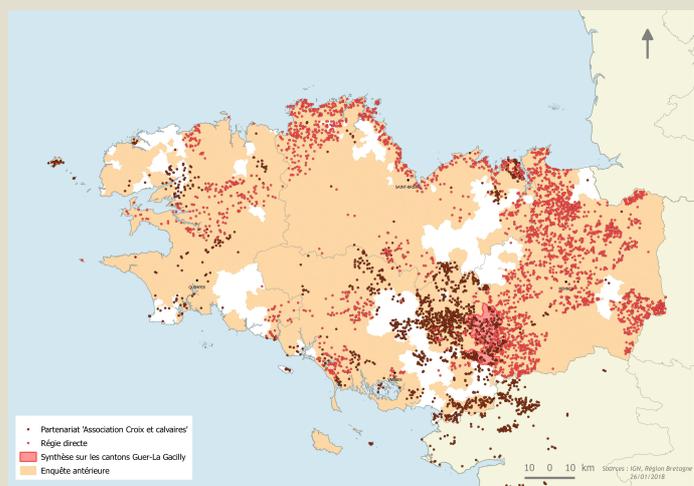
Ainsi, l'ensemble des données de l'Inventaire du patrimoine (recensement et études) sont à la fois mises à disposition sur le géoportail breton <https://cms.geobretagne.fr> et moissonnées via la passerelle INSPIRE par <https://geo.data.gouv.fr/>. La licence ouverte **LO/OL** (Etalab) autorise la reproduction, la redistribution, l'adaptation et l'exploitation – y compris commerciale – de ces données publiques tout en rendant obligatoire la mention de la paternité.

Focus sur

C'est un ancien tailleur de pierre qui a initié l'idée d'un inventaire collaboratif des **Croix et Calvaires de Bretagne** et a créé pour cela une association qui fédère des référents locaux chargés de valider les données recueillies sur l'application mobile www.croixbretagne.fr par des dizaines de contributeurs (dénomination, géolocalisation, orientation, description/typologie, matériaux, dimensions, inscriptions...). L'association prolonge la démarche en incitant à la conservation ou à la restauration d'éléments oubliés ou négligés, intègre également des inventaires communaux antérieurs. La collaboration avec la Région Bretagne a permis de réinvestir d'anciennes études non publiées (typologies de croix palis sur les cantons de Guer et la Gacilly) sous forme de dossiers d'étude très nourris sur patrimoine.bzh, et de développer la compatibilité des restitutions cartographiques des données recueillies.

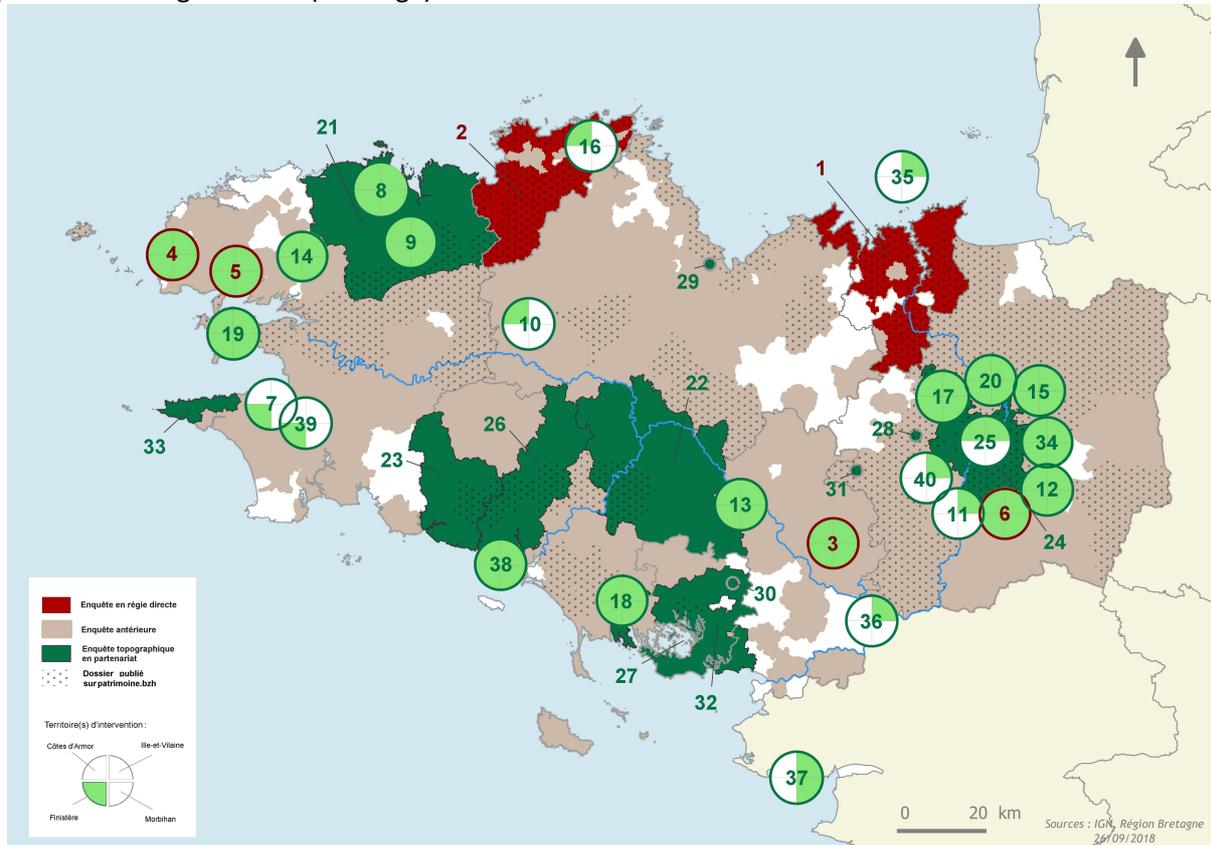


Guer (56), croix Gradlon



2.4 - La connaissance du patrimoine facteur de mobilisation, de formation et créatrice d'emplois en faveur de dynamiques locales

Avec la dynamique impulsée par la mise en œuvre d'opérations collaboratives, c'est une trentaine d'opérations en partenariat (en vert sur la carte) que la Région Bretagne conduit aujourd'hui en plus de 5 opérations en régie directe (en rouge).



Opérations conduites en régie directe :

1. Inventaire du patrimoine du futur PNR Val de Rance Côte d'Émeraude
2. Inventaire du patrimoine de Lannion Trégor Communauté
3. Inventaire du patrimoine des voies navigables : canal Nantes à Brest, Blavet, Ille-et-Rance...
4. Inventaire du patrimoine des sports
5. Inventaire du patrimoine maritime – bateaux protégés
6. Inventaire du patrimoine des lycées

Opérations conduites en partenariat :

7. *Fédération Régionale pour la Culture et le Patrimoine Maritime* : Inventaire du patrimoine de l'archipel des Glénan et du patrimoine fluvial des communautés de l'Aulne canalisée
8. *Association Ijin ha Spered ar Vro (Plouenan, 29)* : inventaire des coiffes en filet brodé
9. *Association Au fil du Queffleuth et de la Penzé (Pleyber-Christ, 29)* : inventaire des moulins à papier de Bretagne
10. *Association Cicindèle, maison du patrimoine de Locarn (29)* : inventaire des ardoisières de Centre Bretagne
11. *Corentin Olivier, doctorant* : inventaire des charpentes armoricaines d'Ille-et-Vilaine
12. *Stéven Lemaître, doctorant* : inventaire des sites templiers et hospitaliers
13. *Association Croix et Calvaires de Bretagne (Guégon, 56)* : inventaire collaboratif des croix et calvaires de Bretagne
14. *Association Lin et Chanvre en Bretagne, Landerneau (29)* : inventaire du patrimoine linier et chanvrier
15. *Association Manche Atlantique pour la Recherche Archéologique dans les îles (Rennes, 35)* : inventaire des fours à goémons
16. *Ville de Tréguier/ association Océanide (22)* : inventaire du patrimoine culturel maritime de l'estuaire de Tréguier
17. *École supérieure nationale d'architecture de Bretagne (Rennes, 35)* : inventaire des moulins à marée
18. *Fédération Kendalc'h (Auray, 56)* : inventaire du patrimoine dansé et vestimentaire de Bretagne
19. *Association 1846* : inventaire des fortifications littorales Bretagne Sud 1830-1870

20. *[partenaires multiples]* : inventaire des maisons à pan de bois
21. *Pays d'Art et d'Histoire de Morlaix (29)* : inventaire collaboratif du patrimoine maritime du Pays de Morlaix
22. *Pontivy Communauté (56)* : inventaire du patrimoine préalable à la candidature Pays d'Art et d'Histoire
23. *Quimperlé communauté (29)* : inventaire préalable à la candidature Pays d'Art et d'Histoire
24. *Rennes Métropole (35)* : inventaire préalable et reprise de données / Plan local d'Urbanisme métropolitain
25. *Université Rennes II (35)* : exercice d'Inventaire du patrimoine master pro RRPB
26. *Syndicat du Bassin du Scorff/ Pays du Roi Morvan (56)* : inventaire du patrimoine de la vallée du Scorff
27. *PNR Golfe du Morbihan (Vannes, 56)* : inventaire du patrimoine maritime des communes littorales du Parc
28. *Ville de Montfort/Meu (35)* : inventaire participatif du patrimoine de la ville
29. *Ville de Saint-Brieuc (22)* : inventaire du patrimoine préalable à un PLU et à une candidature Ville d'Art et d'Histoire (en cours de montage)
30. *Ville d'Elven (56)* : inventaire participatif du patrimoine de la ville
31. *Paimpont (35)*
32. *Vannes Agglomération (56)*
33. *Grand site de France Cap Sizun, Communauté de communes du Cap Sizun (29)*
34. *Tiez Breiz Maison paysage en Bretagne, Rennes (35)*
35. *Les sculptures 'Pierre et bois' de l'Abbé Fouré, Les Rothéneuf, Saint-Malo (35)*
36. *La Redonnaise de photographies, Redon (56)*
37. *Marta Miranda - iconographie de 13 communes du sud Bretagne*
38. *Mémoire de Soye, Ploemeur (56)*
39. *Association Glad Gwengad, Guengat (29)*
40. *Candice Hazouard, iconographie de Rennes dans les années 1960, Rennes (35)*

Qu'elles soient conduites en interne ou en partenariat, toutes les opérations sont conduites avec la même exigence scientifique, le souci permanent de continuer à enrichir les bases, d'encourager la co-construction de la connaissance du patrimoine régional et d'en favoriser le plus largement possible l'appropriation.

Ces opérations d'Inventaire en partenariat sont conduites par :

- **10 collectivités**, pour la plupart des EPCI mobilisant elles-mêmes un grand nombre de communes
- **14 associations** œuvrant à l'échelle locale ou régionale, et au travers d'elles plus de 200 bénévoles
- **2 doctorants, des enseignants de l'école nationale supérieure d'architecture, plusieurs promotions d'étudiants de master2** patrimoine bâti de l'Université Rennes2

Soit **376 contributeurs** à l'application de recensement du patrimoine depuis sa mise en service en 2015

dont environ **280 bénévoles** mobilisés par les opérations associatives ou les démarches collaboratives portées par certaines collectivités

Entre 2014 et 2017, les dispositifs (AAP, aide régionale) ont financé **85 mois de CDD**.

La maîtrise des outils et de la méthodologie d'Inventaire est un **atout d'insertion professionnelle** pour de plus en plus d'étudiants (services d'Inventaire d'autres régions, collectivités, agences d'architecture, associations...).

3 - une compétence scientifique spécifique articulée aux stratégies de la collectivité

Dans un environnement en perpétuelle évolution, l'Inventaire s'est donc adapté à ses nouveaux enjeux et engagé activement dans la construction de regards collectifs sur les patrimoines. La décennie 2008-2018 durant laquelle la Région s'est appropriée cette compétence a démontré la pertinence de ses apports et le rôle qui peut être le sien pour animer des réseaux d'explorations, de recherches et de partages de la connaissance.

Appuyé par les nouveaux outils qu'elle a développés, **la Région Bretagne entend aujourd'hui confirmer la compétence d'Inventaire du patrimoine en l'associant plus encore aux stratégies de la collectivité.**

Cette dynamique d'innovations et de pratiques collaboratives, véritable « marque de fabrique » de l'Inventaire Bretagne concourt en effet à asseoir la Région comme acteur principal d'une politique patrimoniale dont les objectifs, en lien étroit avec les autres compétences et politiques régionales, s'inscrivent bien en phase avec les axes du nouveau mandat :

- **une compétence pour participer à l'attractivité de la Bretagne** avec des sujets d'étude qui appuient des thématiques majeures et viennent en appui des territoires engagés dans des démarches de valorisation de leur patrimoine,
- **une compétence au service de l'aménagement des territoires** qui s'inscrit dans des dynamiques partagées et en initie de nouvelles,
- **une compétence en appui à la gestion des propriétés régionales** et qui vient ainsi appuyer les stratégies de la collectivité.



Ile de Sein (29), le port, la desserte et l'abri du marin

3.1 - Participer à l'attractivité de la Bretagne

L'attractivité de la Bretagne est une condition de son développement. Elle soutient son dynamisme démographique, économique, touristique, culturel, et détermine sa capacité à susciter projets et initiatives. Elle résulte de multiples facteurs auxquels l'ensemble des politiques du Conseil régional contribue, notamment au travers des actions conduites en faveur du tourisme et des patrimoines.

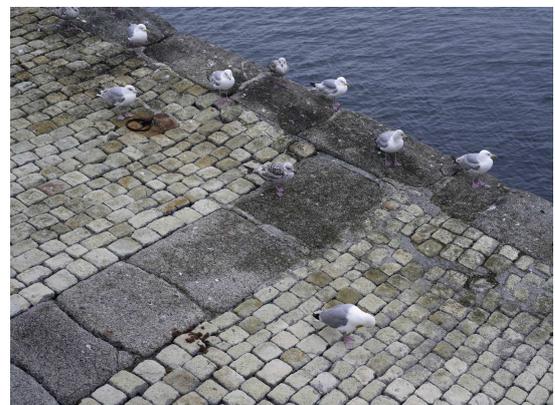
La Bretagne est en effet une destination touristique de premier plan, et la richesse de ses patrimoines un facteur d'attractivité majeur. Outre la qualité et la quantité des traces matérielles laissées par l'histoire, la vitalité des initiatives en faveur de la connaissance, de la conservation, de la valorisation et de l'innovation des patrimoines est exceptionnelle.

Tout en accompagnant ces dynamiques, la Région Bretagne est porteuse d'une stratégie forte d'impulsions dans laquelle l'Inventaire occupe une place essentielle. Au sein de la collectivité régionale et d'une direction en charge du Tourisme, du Patrimoine et des Voies navigables¹², ses actions s'articulent avec les autres dynamiques de valorisation et de développement du territoire.

De par son exploration intime du territoire, et les liens construits avec les acteurs locaux, l'Inventaire actionne des dynamiques durables en faveur de la connaissance des territoires. Dans les espaces ruraux comme dans les villes, il continue à révéler des formes nouvelles de patrimoine. Sur le littoral comme à l'intérieur des terres, il enrichit des pans de l'histoire régionale, donnant du sens à la complémentarité des territoires et participant ainsi à la construction d'une identité culturelle multiple et plurielle.

Connaître, étudier et valoriser l'extraordinaire héritage maritime de la Bretagne

2 700 km de côtes, des centaines d'îles et îlots, une histoire imprégnée par les spécificités maritimes d'une péninsule, la Bretagne est fortement marquée par ce particularisme géographique qui lui a légué un patrimoine d'une incroyable diversité. Atout essentiel du tourisme en Bretagne et de la construction de l'identité régionale, le patrimoine maritime culturel est un des axes de la stratégie régionale pour la mer et le littoral, et présent dans différents schémas régionaux.



Aujourd'hui confrontés à de multiples enjeux, aux exigences de la compétitivité économique et de la modernisation qui laissent peu de place aux traces de l'histoire technique et des usages, les ports et les espaces littoraux se transforment au risque de leur banalisation. Leur situation sur des zones à forte pression foncière, alliées parfois à des risques de submersion, ou en raison de nécessaires travaux de modernisation (infrastructures portuaires) accentuent la fragilité de ces patrimoines. Malgré leur attractivité touristique, ils représentent une ressource encore insuffisamment qualifiée sur le plan patrimonial.

¹² À la différence des autres Régions dans lesquelles, les services d'Inventaire sont intégrés à des directions de la Culture dans la continuité de leur ancienne tutelle.

Les enjeux portés par la conservation et la valorisation des ports, quais, bateaux, cabanes et maisons de pêcheurs, architecture balnéaire, bâtiments de classes de mer, équipements artisanaux et industriels, de surveillance, de défense, de loisirs qui ponctuent ces centaines de communes littorales et estuariennes – des plus petites aux grands ports – sont majeurs.



Landevennec (29), maison de villégiature ; four à goémon ; Crozon (29), chantier naval
Roscanvel (29), batterie de Cornouaille ; Plouhinec (56) parcs à huîtres ; Camaret (29), cimetière de bateaux

L'Inventaire est un outil précieux pour investir ces patrimoines porteurs ici d'une mémoire forte. Au-delà de ceux identifiés par tous, la méthodologie d'Inventaire porte un regard renouvelé sur leur diversité, prenant aussi en compte les environnements socio-économiques qui les lient aux populations littorales. La connaissance des usages et de ce qui construit le lien sensible et sensoriel avec cet environnement spécifique est la clé essentielle pour identifier les patrimoines maritimes régionaux.



Etel (56), station de sauvetage en mer

Inventorier le patrimoine portuaire, encourager les partenariats pour la connaissance des patrimoines maritimes et de leurs mutations

Plusieurs études d'Inventaire ont déjà investi le patrimoine maritime breton, enquêtes topographiques (communes littorales des Côtes d'Armor, îles du périmètre du Parc Naturel Régional d'Armorique, ports de communes littorales ou fluvio-maritimes) ou thématiques (fortifications du littoral, patrimoine balnéaire de la Côte d'Émeraude). Des enquêtes conduites en partenariat ont récemment investi l'archipel des Glénan, le patrimoine littoral et maritime du Pays de Morlaix ou certaines approches thématiques (moulins à marées, fours à goémon..) ou des approches investissant des stratégies de valorisation (ports d'intérêt patrimonial).

Après une étude des bateaux du patrimoine, l'Inventaire envisage aujourd'hui d'investir les ports en articulant une approche en *régie directe* qui permettra d'adapter au mieux la méthodologie au contexte de « patrimoine vivant » en s'appuyant sur les compétences des agents des antennes portuaires, et une dynamique de partenariats élaborée avec les collectivités, associations, réseaux... Les universités bretonnes qui traitent de la « maritimité » tout comme les Villes d'Art et d'Histoire intégrant un port dans leur périmètre sont en effet des acteurs incontournables d'une construction collective à l'échelle régionale sur les sites de protection naturaliste, allant plus loin sur les interactions essentielles entre environnement et patrimoines culturels sur ces espaces d'exception (GSF du Cap Sizun, Parc Marin d'Iroise...).

L'Inventaire sait également se saisir de l'observation des paysages, et veille à appréhender l'édifice ou l'artefact dans son environnement. Les évolutions des espaces maritimes sont des champs d'investigations majeurs et essentiels pour la compréhension des mutations en cours.



Concarneau (29), ancien slipway

Promouvoir l'étude des territoires urbains et des communes labellisées, et accompagner les stratégies de revitalisation

Le territoire breton est riche d'un réseau de villes qui anime son attractivité touristique et économique. Nombre d'entre elles sont engagées ou s'engagent dans des démarches de labellisation patrimoniale : Villes d'Art et d'Histoire, Cités historiques, Petites Cités de Caractère...

Outre la mobilisation et l'accompagnement des réseaux, cette dynamique doit se construire en lien étroit avec les services de l'État et, pour les territoires qui en disposent¹³, des équipes professionnelles dans le secteur du patrimoine.

¹³ Ces équipes existent dans les villes et pays d'art et d'histoire, et sont des relais évidents des démarches d'Inventaire. Les Petites Cités de Caractère et Communes du patrimoine rural de Bretagne ne disposent en revanche qu'exceptionnellement de professionnels en charge du patrimoine.

L'Inventaire est déjà étroitement associé aux commissions d'homologation des Petites Cités de Caractère et Communes du Patrimoine Rural de Bretagne, ainsi qu'à la mise en place de certaines de leurs actions de valorisation (supports de découverte ou d'interprétation...). Les études portées par les Communes du Patrimoine Rural de Bretagne avant la labellisation d'une commune doivent intégrer la méthodologie d'Inventaire, et optimiser ainsi la lisibilité des données produites.

Focus sur

la Roche-Derrien « notre base de départ, c'est l'Inventaire » Jean-Louis Even, maire
L'enquête d'Inventaire conduite en 2014 a engagé une dynamique d'échanges et d'actions autour du patrimoine, portés par la municipalité et les habitants : ouverture aux publics de maisons et jardins à l'occasion des JEP, programmation culturelle, nouveaux supports de visite qui contribuent fortement à la cohésion des habitants et au développement de la commune, également très active dans le réseau des Petites Cités de Caractère.

Au coeur du Trégor, l'appropriation exemplaire de la démarche d'Inventaire active un cercle vertueux en faveur de la connaissance, de la restauration, de la valorisation et de la transmission du patrimoine insufflant une nouvelle vitalité économique largement plébiscitée.



Portes ouvertes chez l'habitant à l'occasion des Journées du patrimoine et restauration en cours

Quelque soit la taille des agglomérations concernées, la multiplication d'études urbaines a également pour ambition de nourrir des approches thématiques transversales et des programmes de recherche patrimoniale inspirés des typologies, des périodes d'urbanisation, des temps majeurs de leur histoire... L'expertise de l'Inventaire légitime en effet sa vocation à animer de nouvelles synthèses régionales sur des sujets émergeant des explorations locales.



3.2 - Au service de l'aménagement et de la valorisation du territoire



Rennes (35), boulevard Albert Ier, manoir de la Haute-Chalais, 1968

« L'objet de l'Inventaire artistique de la France est d'introduire une habitude mentale nouvelle dans le pays, en invitant à enregistrer intelligemment le souvenir d'ouvrages d'importance secondaire qui peuvent encore pour un temps subsister et que l'équipement industriel, urbain et rural du pays pendant la seconde moitié du siècle, emportera certainement tôt ou tard »¹⁴

Renforcée par la Loi NOTRe (Nouvelle Organisation territoriale de la République) de 2015, la Région Bretagne renouvelle aujourd'hui les ambitions de sa stratégie en faveur du développement et de l'équilibre de son territoire.

Le volume considérable de données d'Inventaire géolocalisées engrangées depuis 1964¹⁵ ainsi que l'expertise portée autour de cette connaissance font de l'Inventaire un formidable instrument de mesure des bouleversements d'un territoire et, en cela, de projection.

La souplesse des outils, la volonté de s'inscrire dans des partenariats fonctionnels, des dynamiques de partage et de réutilisation de données, autant que l'expérience acquise ces dernières années rendent en effet possible des enquêtes d'Inventaire à des échelles aussi variées que de celle d'un secteur sauvegardé ou d'un SCOT.

La richesse du territoire invite à renforcer la place des recommandations patrimoniales dans les documents d'urbanisme et d'aménagement. Les études d'Inventaire y sont souvent peu identifiées alors qu'elles offrent la particularité (à la différence d'études souvent limitées à des perceptions seulement extérieures) de franchir aussi souvent que possible le seuil des édifices, et de s'enrichir de recherches approfondies en archives. C'est la combinaison de ce travail *endoscopique* enrichit des référentiels aiguisés de l'Inventaire qui garantit le caractère inédit des analyses réalisées, et est aussi le socle d'une appropriation durable de dynamiques patrimoniales.

¹⁴ *L'Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France*, Ministère des affaires culturelles (plaquette dite « sable »), 1964, pp.12 et 13

¹⁵ Voir annexe 2 : près de 120 000 dossiers d'Inventaire en ligne.

Tréguier

Ville fluvio-maritime, Tréguier a bénéficié de son intense activité économique liée à sa situation géographique et au pèlerinage de saint Yves pour densifier son tissu urbain autour de la cathédrale, générant un ensemble patrimonial religieux et civil d'exception.

L'étude d'Inventaire conduite en régie directe par la Région Bretagne dans le cadre de l'opération à l'échelle du SCOT Trégor a permis un recensement exhaustif du bâti (plus de 750 notices). Une centaine de dossiers d'étude viennent approfondir, au-delà de l'emprise majeure du patrimoine religieux, l'étude des édifices les plus marquants et la stratigraphie historique de la ville, et nourrira des propositions de protection, d'aménagement (évolution du secteur sauvegardé, PLUI de Lannion Trégor communauté) ainsi qu'une prochaine candidature au label Pays d'Art et d'Histoire et de nombreux projets de valorisation.



détail du tombeau de Saint Yves ; pont aqueduc sur le Guindy (1623) ; maison XVe s rue Colvestre

En encourageant les dynamiques de connaissance du patrimoine, les travaux d'Inventaire rejoignent d'autres programmes d'aménagement, de protection ou de valorisation portés par la Région.

Soucieuse de lutter contre les déséquilibres territoriaux, la Région Bretagne s'est en effet engagée dans une stratégie ambitieuse mais essentielle visant à enrayer les problématiques de dévitalisation de leurs centres que connaissent de nombreuses communes, quelque soit leur taille, et malgré leur rôle essentiel dans le maillage et la vitalité régionale.

Ce constat a conduit la Région à élaborer en lien avec l'Établissement public foncier de Bretagne et la Banque des territoires, un appel à candidatures invitant à **Ré-inventer les centralités**. Les communes volontaires et dont les projets sont sélectionnés bénéficient de plusieurs protocoles d'accompagnement. Au travers des dynamiques qu'elle sait initier, la méthodologie d'Inventaire peut soutenir ces réflexions en faveur du renforcement de l'armature urbaine et rurale, de nouvelles attractivités, de l'évolution des habitats...

Ses clés de lecture légitiment son positionnement en regard de stratégies d'approches prospectives, d'aménagement et surtout, par le biais d'opérations participatives, d'actions de développement durables et partagées.

Ancienne cité médiévale, Montfort-sur-Meu a su garder des traces de son passé.

Depuis de nombreuses années, la Ville est engagée dans la connaissance de son histoire, et plus récemment dans un programme de mise en valeur de son centre-ville qui l'a emmenée à intégrer le réseau des Petites Cités de Caractère et à répondre à l'appel à candidatures *Ré-inventer les centralités*. Avec l'aide de la Région, elle travaille aussi à compléter une ancienne enquête d'Inventaire en y adjoignant un travail collaboratif conduit avec les habitants incluant collectages de mémoires, archives, clichés... Des visites, expositions, randonnées-patrimoine sont également proposées par et pour les habitants, soulignant la pertinence de l'articulation recherche/valorisation en matière de patrimoine.



Visite de l'ancienne abbaye Saint-Jacques

Faire coïncider le calendrier des études et celui des aménageurs

Le caractère exhaustif et approfondi des enquêtes d'Inventaire a toutefois l'inconvénient d'allonger les durées d'exécution. Soucieuses de s'inscrire dans des stratégies opérationnelles, les nouvelles pratiques s'efforcent toutefois de répondre à ce reproche fréquemment formulé, et de limiter cet étalement calendaire, notamment en segmentant le champ géographique, thématique ou chronologique¹⁶. C'est l'une des fonctions du Cahier des Clauses Scientifiques et Techniques de chaque étude que de définir, en regard des attendus de délai du territoire et de ceux de la programmation générale, le phasage et le niveau de précision des rendus. La crédibilité de l'étude repose sur sa capacité à respecter le calendrier d'exécution et doit savoir définir des programmes indépendants de recherches complémentaires plutôt que de se prolonger au-delà des calendriers initialement définis.

La Ville de Saint-Brieuc travaille à la révision de son PLU, élabore une AVAP et porte une réflexion autour d'une candidature Ville d'Art et d'Histoire.

La mise à disposition de l'application bretonne de recensement du patrimoine pour un stage de master 2 urbanisme, a permis d'engager dès 2017 une analyse typo-morphologique du centre ville destinée à guider l'instruction des documents d'urbanisme en appréhendant la singularité des époques constructives, le bâti à préserver et l'émergence de nouvelles formes urbaines induites par les projets de renouvellement urbain.

Cette expérience a également permis à la Ville de mieux cerner les atouts d'une opération d'Inventaire, ainsi que les moyens à mettre en œuvre pour la conduire. Son prolongement se construit aujourd'hui en impliquant, auprès des services d'urbanisme, les services patrimoniaux municipaux (musée, archives...) ainsi qu'une probable dimension participative.

¹⁶ Il reste tout aussi essentiel que cette programmation se prémunisse de l'écueil d'études trop rapides, superficielles qui ne correspondent pas aux exigences de son expertise, de sa méthodologie et de ses finalités (et qui ont pu, au cours d'expérimentations antérieures desservir également la démarche).

Renforcer la collaboration avec les services de l'État sur les secteurs de protection patrimoniale

10 ans après le transfert effectif des services d'Inventaire, force est de constater l'inégalité des coopérations entre Inventaire et services patrimoniaux de l'État d'une région à une autre.

En regard de la Loi CAP de 2016, le Ministère de la Culture souhaite encourager la programmation d'études d'Inventaire vers les Sites Patrimoniaux remarquables¹⁷, confirmant ainsi la pertinence des explorations d'Inventaire pour les territoires de protection. Au travers de cette ambition, l'État souhaite redessiner des liens de coopération efficaces entre les missions de connaissance désormais portées par les Régions, et ses services en charge de la protection et de la restauration.

Par ailleurs, les services d'Inventaire travaillent en concertation inter-régionale et en lien avec la Mission Inventaire Général du Patrimoine Culturel au Ministère de la Culture, à restaurer et conforter une coordination nationale garante de la cohérence de la démarche.

En bénéficiant à la fois de l'expertise de l'Inventaire et son ingénierie de gestion de données, sans se substituer à la programmation portée par la Région, et sans non plus déroger à la fonction non réglementaire et non prescriptive des enquêtes d'Inventaire, la redéfinition des liens avec les services patrimoniaux de l'État doit permettre

- de travailler de façon concertée à la programmation des commissions de protection, en les articulant de façon pertinente avec les études en cours
- tout en respectant les différenciations d'instruction de dossiers et la nature des données attendues, résoudre les différenciations administratives incompréhensibles pour les non-initiés entre les bases de données MH et celles de l'Inventaire (intégration systématique des édifices et objets protégés, et actualisation en regard des calendriers de chantiers de restauration)
- d'encourager la généralisation de méthodologies renouvelées portées par l'Inventaire (et notamment en Bretagne, de l'application mobile de recensement) pour accroître la visibilité des études conduites par les bureaux d'étude spécialisés ou architectes du patrimoine et nourrir des approches thématiques à l'échelle régionale (telles que l'opération pan de bois initiée avec l'UDAP29...); s'en servir pour co-construire des projets croisant les synergies et impliquant d'autres organismes de recherche
- ...

Un atout à préserver : la fonction documentaire – non réglementaire et non prescriptive – des enquêtes d'Inventaire définie dès l'origine.

« À l'inverse des listes de classement ou de l'inscription de l'Inventaire supplémentaire, un inventaire scientifique ne vise aucun objectif administratif ou fiscal [...] À la différence des listes de classement et d'inscription, il n'a rien de limitatif. Sa force vient de la description et de l'explication. Son but premier est d'amener à constituer des monographies convenables des édifices actuellement protégés mais encore, et peut-être surtout, de réunir une documentation sérieuse sur les innombrables édifices, fragments d'édifices, ou ensembles d'édifices, qui n'ont jamais et ne feront l'objet d'une mesure administrative. »¹⁸

Tout en se réinterrogeant en permanence au regard des attentes d'expertise de la collectivité et des partenaires, ce positionnement garantit la capacité des enquêtes à explorer aussi intimement les sujets qu'elles investissent, notamment au travers des liens de confiance construits avec les habitants qui ouvrent leurs portes aux chargés d'études, photographes et dessinateurs de l'Inventaire.

¹⁷ Les SPR sont instaurés par la Loi CAP du 7 juillet 2016, et regroupent les dispositifs précédents (secteurs sauvegardés, ZPPAUP, AVAP...).

¹⁸ *L'Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France*, Ministère des affaires culturelles (plaquette dite « sable »), 1964, pp.12 et 13 une note regrette qu'il n'existe pas de relevé graphique complet – plan, coupe, etc – d'un grand nombre d'édifices protégés ou inscrits.

3.3 - un outil pour mieux connaître les propriétés de la Région

Si elle encourage l'ensemble des acteurs régionaux à porter des démarches actives en faveur de leurs patrimoines, la Région s'engage également dans une action équivalente en faveur du patrimoine que ses multiples compétences lui confère (voies navigables, lycées, ports, transports...) dont l'histoire est souvent insuffisamment explorée et écrite.

Voies navigables

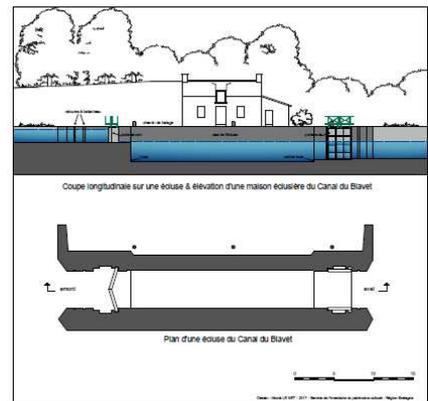
Connue pour sa façade maritime et ses estuaires aménagés, la Bretagne dispose également d'un important réseau de navigation intérieure : circulations fluviales anciennes, canaux, aménagements hydrauliques...

Focus sur

En 1990, la Région Bretagne prend la compétence, et en 2008 devient propriétaire d'une majeure partie du domaine public fluvial breton : canal de Nantes à Brest (entre Redon et Guerlédan, puis entre Chateaulin et Rosnoën), canal d'Ille-et-Rance, Blavet et Aff jusqu'à La Gacilly. Cette stratégie répond à des enjeux d'aménagement du territoire, de gestion et de qualité des eaux, de préservation de la biodiversité, de mise en tourisme et de valorisation du patrimoine.

Outre une exploration exhaustive du patrimoine de la voie d'eau et la mise en ligne de ces données utiles tant pour la gestion de l'équipement que pour sa découverte, l'Inventaire apporte des expertises ponctuelles en matière de restauration (maisons éclésières), d'identification de sujets de recherche (systèmes hydrauliques des voies d'eau, éléments en lien avec la fonction commerciale des canaux, outils...) et participe également à la diffusion de cette connaissance notamment aux éclusiers, ambassadeurs au quotidien auprès des multiples usagers de ces axes de découverte exceptionnels de la Bretagne.

Identifiée en matière de découverte touristique, l'exploration historique et patrimoniale du réseau reste encore insuffisante, notamment en regard de la complexité des systèmes hydrauliques. L'étude du canal de Nantes à Brest initiée dans les années 1980 est aujourd'hui réinvestie au travers d'une approche élargie à l'ensemble des voies de navigation intérieure (Blavet, Vilaine...) ainsi qu'au patrimoine flottant. Elle se complète d'études plus approfondies liées au patrimoine archivistique et mobilier conservé dans les services (instruments de topographie, de construction ou d'entretien des canaux...).



Bitte d'amarrage sur le canal d'Ille-et-Rance (35) ; carénage de La duchesse Anne sur le slipway d'Apigné (35) ; coupe d'écluse sur le Blavet (56)

Menée en lien étroit avec les services de la Région en charge des voies navigables, elle se nourrit de la connaissance des équipements portée par les gestionnaires quotidiens de l'équipement.

Patrimoine des transports

Dans le cadre de la Loi NOTRe, la compétence du Conseil régional a été renforcée sur le volet transport terrestre et maritime de passagers, multipliant les opportunités de donner du sens aux liens entre patrimoines et vecteurs de trajets quotidiens ou de découvertes. À la fin du XIXe siècle, le tourisme naissant s'appuyait déjà sur le réseau ferroviaire pour promouvoir l'intérêt des territoires où il s'implantait. L'engagement de la Région sur ce volet invite à renforcer les approches partagées.

Systématiquement étudié dans le cadre des enquêtes topographiques, les gares, éléments ferroviaires, ponts, viaducs et autres équipements du génie civil constituent des réalisations parfois remarquables dans leur unicité, leur complémentarité en regard de l'aménagement du territoire.

En Bretagne, un certain nombre d'équipements ont déjà fait l'objet d'études et de protection : ouvrages réalisés par Louis Harel de la Noë (1852-1931) dans les Côtes d'Armor, gares identifiées pour leur caractère architectural, unique ou sériel...



Saint-Brieuc (22), viaduc de Taupin
Châteaulin (29), gare
Tréguier (22), ancienne halle du pont Canada

Focus sur

Une particularité bretonne, le réseau métrique intérieur et les architectures régionalistes de gares

En complément des lignes nord et sud du « grand réseau », le réseau ferroviaire breton s'est complété, à partir de 1881, de très nombreuses lignes secondaires et - par économie - métriques destinées à desservir notamment le centre de la Bretagne, ce qui a sans doute fait de Carhaix le plus important nœud ferroviaire métrique de France avant que certaines lignes ne soient converties à l'écartement standard. Une partie du matériel a été préservé par des associations et des particuliers. Construite tardivement (1925) en raison de la 1ère Guerre Mondiale, la ligne de Châteaulin à Camaret arbore des gares de style régionaliste et non typiques, comme ailleurs, de la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest.

C'est aussi le cas de la gare de Dinan...



Saint-Nic (29), ancienne gare

Une programmation spécifique permettrait d'imaginer une cartographie historique et patrimoniale du réseau breton, et de revisiter l'idée « patrimoniale » de supports de découverte des territoires « vus du train », en s'appuyant sur des supports numériques et priorisant les approches paysagères et narratives.



Hanvec (29),
soubassement de l'ancien
réservoir d'eau



Montreuil-sur-Ille (35)
Halle à marchandises



La discrétion et le changement d'usages de nombre d'éléments des paysages ferroviaires accentuent leur fragilité (châteaux d'eau, halles ferroviaires, maisons de garde-barrière...). Un travail partagé permettrait sans doute d'appuyer des aménagements plus sensibles, nourris par l'histoire des réseaux et des compagnies qui l'animaient.

Cette réflexion peut également s'élargir aux gares et trajets maritimes...

Les lycées

Le patrimoine scolaire fait également systématiquement l'objet de dossiers dans les enquêtes topographiques.

Compte tenu du faible nombre d'études urbaines, peu de lycées figurent néanmoins aujourd'hui dans les bases de données de l'Inventaire. La Région gère pourtant 116 lycées publics, et compte quasiment autant de lycées privés, auxquels il faut ajouter les lycées maritimes, agricoles, militaires...

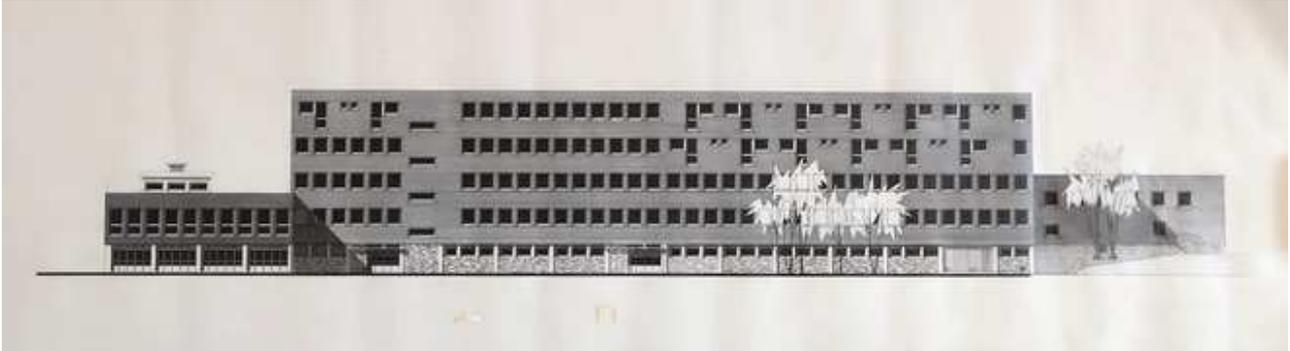


Pontivy (56), lycée Joseph Loth

L'étude de ces établissements peut s'appréhender au travers d'une enquête régionale, soucieuse d'impliquer également les équipes pédagogiques et des élèves. Un appel à projets a d'ailleurs été initié en lien avec le Rectorat et la DRAC, dès l'automne 2018, pour encourager les participations actives au projet et susciter la mobilisation des établissements autour de leur histoire.

Les lycées bretons peuvent bien entendu s'appréhender au travers d'une histoire nationale initiée dès le Premier Empire, dynamisée pendant les Trente Glorieuses pour répondre au double enjeu du baby-boom et

de la démocratisation des études secondaires, puis fortement réactivée par la décentralisation. Cette volonté de se construire en partie sous forme collaborative, l'étude conduite en Bretagne s'attache à approfondir des histoires régionales : approches monographiques (lycée de Rennes, exemple des neuf lycées créés par Napoléon Bonaparte dès 1802 pour "former l'élite de la Nation", lycée de Pontivy implanté en 1806 dans la logique du projet impérial pour la Bretagne centrale...), thématiques autour de réalisations d'architectes qui ont marqué la construction bretonne au XXe siècle (Louis Arretche, Yves Guillou, Georges-Robert Lefort ...) ou de spécificités régionales (lycées maritimes...).



Pontivy (56), élévation lycée du Gros-Chêne, architecte Yves Guillou, 1963

Cette enquête s'articule aussi avec celle consacrée patrimoine des sports (gymnases) et prend en compte au cas échéant le mobilier pédagogique ainsi que le 1 % artistique.



Pontivy (56), lycée Loth, petit amphithéâtre

Quimper (29), lycée Brizeux, anciens instruments pédagogiques et détail de *Ar mor*, bas-relief de Pierre Touheat



Plusieurs autres Régions se sont déjà engagées dans des démarches d'Inventaire des lycées. L'idée d'un projet de synthèse à l'échelle nationale est en projet.

Avec kartenn, les données de l'Inventaire intégrées dans des dynamiques partagées au service de stratégies régionales

L'accroissement de la visibilité de l'Inventaire priorise la nécessité de continuer à optimiser la restitution des données. Leur hétérogénéité, témoignage de l'évolution des pratiques et de la variété des enquêtes complexifie néanmoins lourdement cette tâche.

Les possibilités de superposition de données de source et de nature variées via kartenn/patrimoine permettent de mieux structurer la lecture de l'articulation entre les phases de recensement et études, celle de la complexité d'un territoire ou d'une thématique, de phénomènes sériels...

Pièce majeure du nouveau portail numérique d'accès aux données, kartenn/patrimoine optimise aussi la lecture d'études d'Inventaire croisant les autres stratégies de la collectivité, créant ainsi un véritable écosystème interactif de compréhension des territoires, progressivement éclairé d'approches éditoriales complémentaires.



- utiliser la superposition des différentes couches de données pour optimiser l'affichage de ressources (documentaires, administratives, réglementaires...)
- faciliter les possibilités d'interactions entre ces données de gestion, notamment pour les propriétés Région (lycées, voies navigables, transports..)
- renforcer la lisibilité d'études thématiques et transversales (patrimoine des sports, des transports, bateaux du patrimoine...)
- optimiser la lisibilité d'études patrimoniales croisant d'autres actions portées par la Région (études urbaines / dispositifs de redynamisation des centralités, PNR...)
- ...



Saint-Germain-sur-Ille (35), remplacement de porte d'écluse canal d'Ille-et-Rance

4 – des ambitions et dynamiques renouvelées pour la Région Bretagne

Atout précieux des politiques régionales, la compétence d'Inventaire est donc une illustration concrète de l'engagement de la Région en faveur du patrimoine et de l'identité culturelle. C'est également un levier hors pair pour mettre en œuvre une ambition pour la Bretagne. C'est pourquoi, il est proposé que la Région Bretagne s'engage résolument en faveur d'une conception dynamique de l'Inventaire.

Penser l'Inventaire : plus qu'un état des lieux, un état d'esprit

Il est courant de penser l'action patrimoniale sous forme d'un processus linéaire, une chaîne dont le premier maillon est celui de la connaissance. Cette image a néanmoins pour défaut de figer ces étapes dans une chronologie souvent peu réaliste.



À cette conception cloisonnée, faisant de l'Inventaire un simple état de lieux, **la Région Bretagne préfère penser l'Inventaire comme un état d'esprit, une curiosité permanente qui invite à revisiter, requestionner les outils, les méthodes, les données...**

C'est en effet parfois lors d'une protection ou d'une restauration que la démarche d'Inventaire peut être mobilisée. Si la connaissance est effectivement essentielle au départ de toute entreprise patrimoniale, la démarche d'Inventaire appliquée à un territoire ou à une thématique relève souvent d'une maturation, de l'aboutissement d'une réflexion qui s'est progressivement convaincue de la nécessité d'investir temps et énergie dans des enquêtes précieuses, mais parfois longues et lourdes. Et parce qu'en Bretagne, il se construit en affirmant sa dimension partenariale et qu'il s'autorise à revisiter constamment ses propres données, l'Inventaire s'affirme donc comme **une dynamique dont la curiosité perpétuelle est le moteur.**

Focus sur

Dinard : de la « chaîne patrimoniale » aux « cercles vertueux »

Aujourd'hui porteuse d'une politique remarquable de valorisation du patrimoine et d'animation culturelle qui participent grandement à son attractivité, la Ville de Dinard a obtenu en 2003 le label Ville d'Art et d'Histoire. Cette démarche venait appuyer le travail réalisé autour de la ZPPAUP elle-même aboutissement de l'étude d'Inventaire des années 1990, qui avait également conduit à la publication de l'ouvrage *Le patrimoine balnéaire de la Côte d'Émeraude, la villégiature balnéaire autour de Dinard et Saint-Malo* (2001).

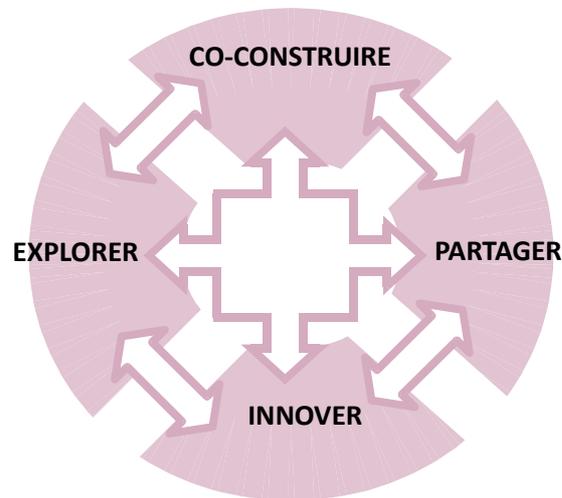
Les réflexions en cours autour de l'extension de l'AVAP, tout comme la programmation culturelle, continuent aujourd'hui à faire appel à l'expertise de l'Inventaire. L'enchaînement des mobilisations en faveur de la recherche, de la gestion, de la valorisation et de la transmission des patrimoines est ici d'autant plus exemplaire qu'il suscite aujourd'hui de nouvelles envies d'études visant à enrichir encore les connaissances.



Dinard (35), piscine de la plage de l'écluse

Quatre engagements socles

Plutôt qu'un préalable figé, l'Inventaire est donc bien une curiosité de défricheur qui amène à explorer et à constamment innover. Davantage que l'image d'une chaîne linéaire, c'est celle de « cercles vertueux » invitant à une connaissance sans cesse renouvelée qu'il faut retenir.



C'est d'ailleurs autour de cette dynamique que s'organise l'équipe en charge des opérations d'Inventaire à la Région Bretagne, au sein de la Direction du tourisme, du patrimoine et des voies navigables.

Pour remplir l'ensemble de ces missions, le service de l'Inventaire du patrimoine est composé

- d'un pôle *études et expertises* (EXPLORER) qui regroupe les chargés d'étude, photographes et dessinateur
- et de 3 missions transversales : *partenariats et gestion* (CO-CONSTRUIRE), *éditorialisation et publics* (PARTAGER) et *outils et développements* (INNOVER).

4.1 EXPLORER de nouveaux territoires et de nouveaux patrimoines

Depuis sa création, l'Inventaire s'est affirmé comme un acteur majeur de l'élargissement des champs patrimoniaux. Les orientations de programmation doivent continuer à affirmer cette insatiable curiosité et au travers d'une exigence appuyée, affirmer le caractère inédit des analyses et synthèses investies.



La capacité à diversifier les partenariats est la clé de cette ambition, notamment parce qu'elle se construit dans une prise en charge globale des patrimoines¹⁹. L'élargissement de la démarche par le biais de partenariats aux géométries variables multiplie les compétences, les champs d'exploration et leurs multiples interactions. La condition reste néanmoins celle de la méthodologie d'Inventaire, de la production de connaissances inédites à partir d'un travail de terrain et de recherche, ADN de la démarche et garantie de son expertise et de sa légitimité.



Malestroit (56), église Saint-Gilles, 2012 restauration d'une fresque éléphant de combat

¹⁹La Loi de 2004 globalise la notion de patrimoine à tous les éléments « *qui présentent un intérêt culturel, historique ou scientifique* » : matériel/immatériel, culturel/naturel/urbain/rural...

Qu'il s'agisse de thématiques élargies ou d'études resserrées, ces approches peuvent se construire dans le cadre de programmes de recherche pluri-annuels²⁰ ponctués de temps de restitution et d'échanges.

Parmi ces pistes (non exhaustives) d'orientation de recherche,

• **continuer à explorer une histoire marquée par le particularisme géographique...**

- affirmer un engagement fort en faveur de la connaissance des patrimoines maritimes et explorer prioritairement les formes touchées par l'évolution des pratiques littorales (ports, bâtiments de classes de mer, patrimoine balnéaire²¹...), participer activement aux programmes d'éducation à la mer portés par la Région
- articuler des études en régie directe (ports propriétés de la Région) et en partenariat pour les autres ; porter une synthèse à l'échelle régionale
- ...



Crozon (29), le quai du Fret

• **... l'histoire religieuse,**

- systématiquement étudié au fil des enquêtes topographiques, le **patrimoine religieux** a fait l'objet de nombreuses mesures de protection à la hauteur de sa richesse²², et de multiples publications.



Fontaine du Morbihan en attente de sauvetage



Moule à hosties (Tréguier, 22)



Bannière à Plouaret (22)

Son ampleur, sa diversité mais aussi la perte d'usage en font pourtant un enjeu majeur – notamment en milieu rural – qui invite à de nouvelles études et synthèses en dehors des territoires d'enquêtes, porteuses de prescriptions de protection dans le cadre de programmation à construire avec l'État (Conservation régionale des monuments historiques, conservateurs départementaux des antiquités et objets d'art...), les diocèses et les associations œuvrant dans ce secteur²³.

²⁰ Lorsque c'est possible dans le cadre de partenariats avec l'Université et l'enseignement supérieur en encourageant des mémoires, thèses, contrats CIFRE...

²¹En dépit de sa richesse et des enjeux fonciers qui lui sont parfois liés, il n'a été que ponctuellement étudié à l'échelle régionale et mériterait un important programme d'investigation, notamment sur le Morbihan.

²² Églises et chapelles d'Ille-et-Vilaine (1996), Églises romanes de Bretagne (2007), Églises du XIXe siècle en Finistère (2008), Églises gothiques en Bretagne (2010), Églises d'Arthur Régnault (Ille-et-Vilaine).

²³ Églises XVIIe et XVIIIe siècles, églises du XIXe siècle en Côtes d'Armor et Morbihan, études des orgues ...

La fragilité du patrimoine mobilier religieux est préoccupante.

En Bretagne, 18 000 objets sont protégés, pour l'essentiel des statues, de l'orfèvrerie, des retables, des tableaux, des vitraux... En cas de vols ou de sinistres, les ressources des bases de données de l'Inventaire sont appréciées des services de gendarmerie et d'assurances.

Aujourd'hui, le mobilier n'est toutefois plus systématiquement étudié dans les enquêtes, laissant en jachère un vaste champ du patrimoine régional. L'ensemble des services d'Inventaire mesure également le nécessaire maintien de cette expertise et des compétences d'identification de ces patrimoines.



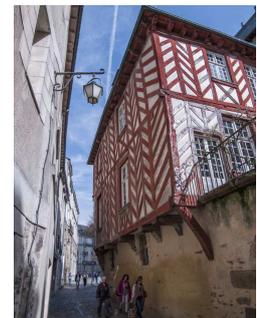
Ploubezre (22), chapelle de Kerfons

• ... **une occupation dispersée du territoire** qui a durablement marqué ses villes et campagnes, et peut être inspirante en regard des **enjeux d'aménagement, de développement durables et d'adaptation aux changements**.

La Bretagne est aujourd'hui la seule région à avoir dressé une synthèse des explorations de ses architectures rurales²⁴. En rendant compte de la richesse du territoire, cette publication ouvre de nouvelles pistes de recherche, vers les enjeux contemporains d'occupation du territoire et de mutations autant que vers les espaces urbains encore peu explorés par l'Inventaire :

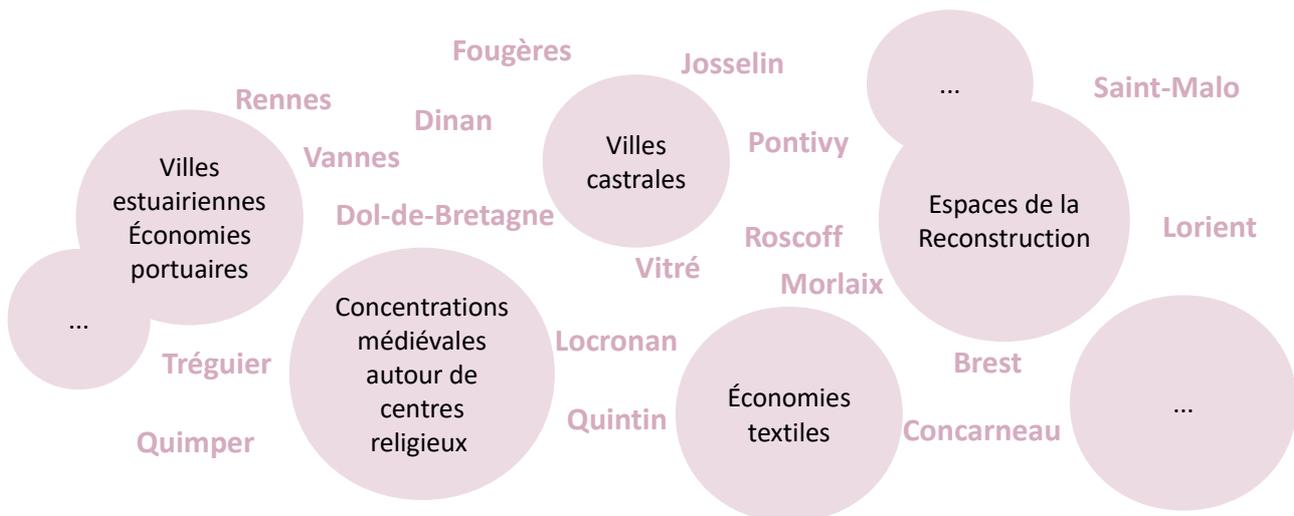
- en appui de l'action de la Région en faveur de la redynamisation des centralités, encourager de nouvelles **études urbaines**, animer des synthèses autour de typologies, d'économies (villes d'estuaires...), de périodes historiques, de modèles architecturaux...

- investir des **approches par matériaux** (pans de bois, terre, pierres...) ; les aborder dans l'ensemble de leur chaîne de production (techniques extractives, de transformation, savoir-faire, transports, machines et outillages, mises en œuvre...) en croisant avec les enjeux et défis actuels en matière d'économies constructives, et les compétences de nombreux autres acteurs du secteur. Les expertises en matière de connaissance du bâti ancien sont en effet des atouts en regard des enjeux de performance énergétique, d'intégration au paysage, de mise en œuvre et de circuits d'approvisionnement en matériaux et s'insèrent naturellement dans la réflexion du dispositif Breiz'Hin.



Pluherlin (56), ancienne carrière de schiste
Bassin de Rennes (35), architecture en terre
Rennes(35), maison en pan de bois rue des dames

²⁴ *Architectures rurales* réalisée à l'occasion des 50 ans de l'Inventaire en Bretagne (2014)



La maison à pans de bois est très fortement associée à l'image de nombres de villes bretonnes. Cachés sous des enduits ou des bardages, on continue à en découvrir, au fil de certaines restaurations ou d'enquêtes.

À la suite du recensement engagé en 2017 sur les maisons du secteur sauvegardé de Quimper, l'idée d'une enquête à l'échelle régionale pourrait être relayée sur les secteurs de protection par les UDAP, l'exceptionnelle présence de pans de bois sur de très petites villes et en zone rurale invite aussi à étendre cette enquête au travers de partenariats avec les universités bretonnes²⁵, l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne et les territoires concernés. L'étude serait avantageusement complétée d'analyses dendrochronologiques pour affiner les contextualisations chronologiques.

Focus sur



Malestroit (56)

• **S'inscrire dans des partenariats au-delà du territoire de la Bretagne administrative.**

L'organisation sociale du territoire marquée de l'histoire du duché, l'importance des économies qui ont façonné le territoire invitent à prolonger des explorations entamées ou à en construire de nouvelles : prolonger l'étude du canal de Nantes à Brest en Loire-Atlantique, explorer le patrimoine des communes littorales et rétro-littorales de la baie du Mont-Saint-Michel de Cancale à Granville ; réinvestir l'histoire des traces frontalières du duché au-delà des grandes forteresses des Marches (influences stylistiques et porosité des pratiques, activités économiques...), revisiter et actualiser l'étude sur les manoirs²⁶ en prolongeant le corpus à l'échelle de la Bretagne historique, mettre en perspective les études sur les économies textiles aux régions de l'ouest de l'Europe entre les XVe et XIXe siècles...

²⁵ Une étude est initiée sur l'année universitaire 2017-2018 dans le cadre d'un master recherches « archéologie et histoire médiévale » sur les maisons à pans de bois de Dol-de-Bretagne.

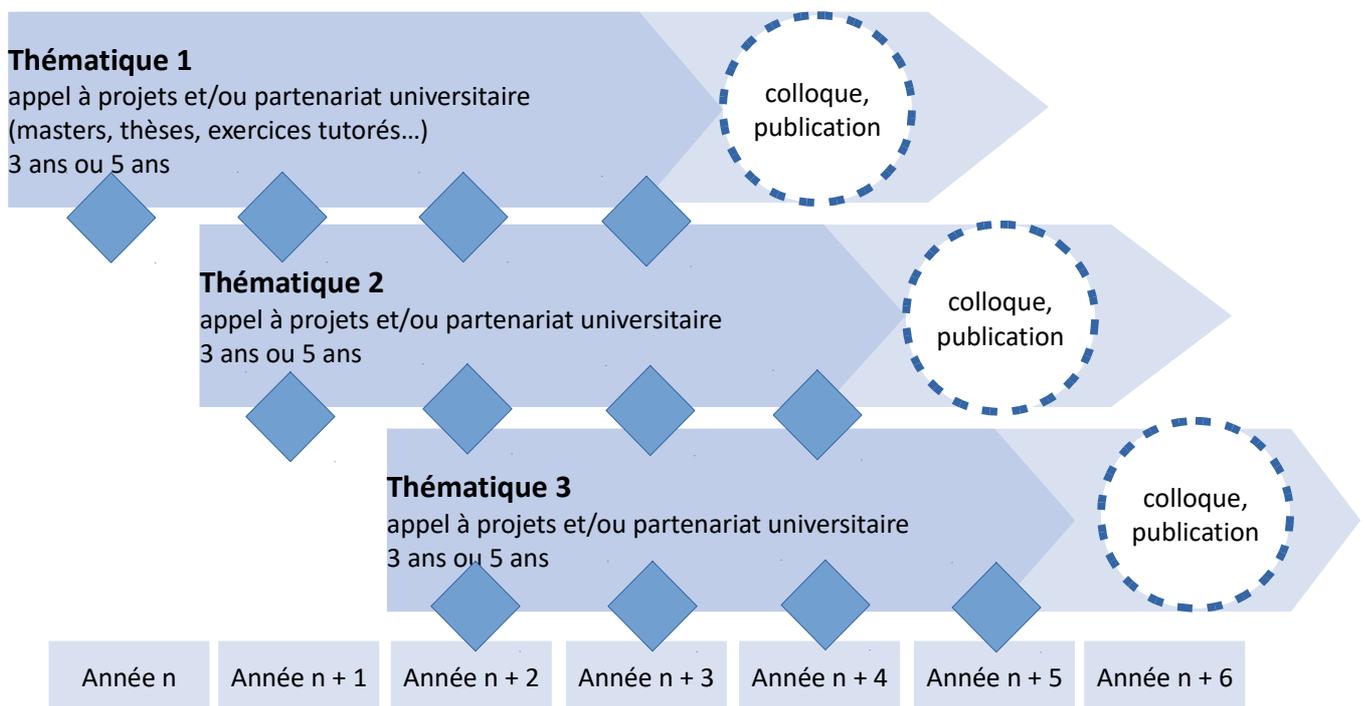
²⁶ Thématique majeure en Bretagne, mériterait d'être réinvestie en actualisant et complétant l'ouvrage de référence *Le manoir en Bretagne, 1380-1600*, [sous la direction de Claude Mignot et Monique Chatenet, Monum, cahiers du patrimoine (1993)] de nouvelles approches monographiques, territoriales, et d'études dendrochronologiques.

4.2 CO-CONSTRUIRE des inventaires encore davantage partagés

Expérimentée depuis plusieurs années au même titre qu'elle peut être mise en place dans de grands établissements publics (partenariats scientifiques), la pratique d'inventaires en partenariat s'enrichit de la diversité et de la richesse de l'engagement des bretons en faveur des patrimoines.

La place de l'expertise est désormais partagée au-delà du service de l'Inventaire. En intégrant de nouvelles compétences et légitimités, se tissent désormais autour de ces partenariats de véritables réseaux, qui continuent à s'enrichir de ramifications et de nouvelles connexions, et permettent de soutenir l'ambition d'une programmation quasiment sans limite.

Ces premières expérimentations invitent aussi à construire, au-delà d'opérations ponctuelles et en lien étroit avec les acteurs du territoire, des **programmes thématiques pluri-annuels** à décliner au travers d'**appels à projets thématiques ou d'aides identifiées**, et dont certains peuvent s'inscrire dans des stratégies de financement extra-régionale (programmes européens, appels à projets nationaux ou internationaux...).



Des temps intermédiaires d'échanges et de co-construction constituent chaque année des moments forts d'échange et de construction (à différentes échelles : régionale, inter-régionale, internationale...), alimentant a minima chaque année une **journée d'étude, opportunité renouvelée d'asseoir plus encore cette co-construction revendiquée.**

La conduite de l'Inventaire articule les études conduites en régie directe, les projets initiateurs ou catalyseurs de partenariats avec l'ensemble des autres acteurs du monde patrimonial (architectes, urbanistes, acteurs de l'aménagement, de la valorisation...) et l'animation de ces dynamiques. Au fil des enquêtes, les agents de la Région veillent également à diffuser les « bonnes pratiques » patrimoniales et à communiquer les engagements de la collectivité régionale en faveur des territoires.

4.3 INNOVER en continuant à enrichir la démarche de nouveaux outils et nouvelles approches

Si l'Inventaire a su, en Bretagne, se renouveler, s'adapter et se réinventer régulièrement, c'est parce que l'esprit d'innovation d'origine s'est perpétué, et demeure aujourd'hui sa « marque de fabrique ».

La volonté de la Région Bretagne est aujourd'hui de l'instaurer plus fortement encore au cœur des métiers de l'Inventaire.

- En continuant à développer des systèmes d'information ou de restitution de données performants au travers d'une veille attentive, de la conduite et la poursuite de chantiers très opérationnels soucieux de s'élargir à des partenariats eux mêmes porteurs d'innovations : participation à l'élaboration de la nouvelle version de l'outil national de gestion et diffusion des dossiers d'étude d'Inventaire (Gertrude), insertion dans des dispositifs ambitieux autour de nouvelles technologies de gestion de données (websémantique), de l'image (numérisation 3D...) et de diffusion (google art et images...), de cartographies interactives et/ou narratives, websémantique,...)
- L'innovation est également une façon de percevoir les problématiques afin d'y apporter des réponses adaptées. Elle conduit à penser et à questionner dès le démarrage d'une enquête l'intégralité de ses étapes en regard de ses finalités, et inscrit dans le CCST ses orientations et géométrie afin de s'assurer de produire une connaissance renouvelée, originale, partagée et pertinente à même de servir au développement de la société bretonne du XXIe siècle.
- L'innovation prend en permanence la mesure des évolutions sociétales et les accompagne tout en veillant à l'adéquation avec la méthodologie nationale.
- Elle porte une attention soutenue à partager ces expérimentations, pratiques et outils au niveau régional (conférence annuelle) et inter-régional.

C'est en outre la capacité à revisiter ses méthodes qui caractérise une démarche scientifique...

Afin de garder une connexion forte au réel, le volet innovation se conjugue avec une mission de formation. Fortement engagé dans la transmission de l'action conduite, le service de l'Inventaire accueille chaque année sur des missions identifiées, entre 5 et 10 stagiaires universitaires (master...) ou professionnels, ainsi que des apprentis.

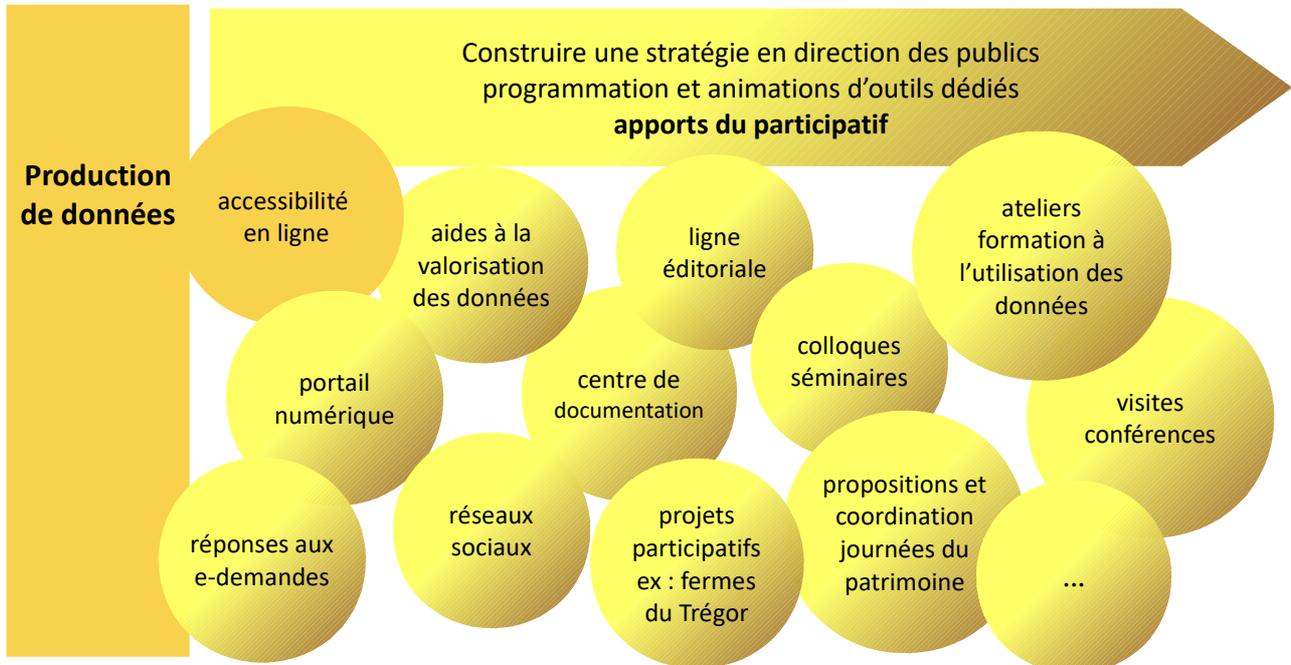
Initiation au recensement d'une élève de l'Institut National du Patrimoine



Le service est également attentif à profiter de multiples opportunités pour expérimenter et/ou ré)investir de nouveaux domaines : observatoires photographiques des paysages et mutations des paysages, urbanisme, patrimoine industriel, portuaire...

4.4 – PARTAGER largement la connaissance produite

Au delà de la diffusion des données produites, comme tout service patrimonial, l'Inventaire conduit également une réflexion autour de ses publics, démarche garante de la pertinence des supports utilisés et des contenus développés pour la restitution de ses données dont **la Région Bretagne souhaite accroître l'accessibilité et l'éditorialisation.**



Avec l'engagement breton de co-construire la connaissance du patrimoine, l'utilisateur du patrimoine devient acteur de son identification. Aboutissement de la stratégie portée par la Région, la transmission se pense désormais de plus en plus au fil de l'enquête, et non plus seulement en aval – et privilégie des contacts directs avec les publics, tant pour la découverte du patrimoine que pour celle de nos ressources.



Saint-Juvat (22), visites chez l'habitant

Monterlot (56), découverte des objets conservés à la subdivision des Voies navigables de Malestroit

Cancale (35), embarquement sur la Charlotte à l'occasion des Journées du patrimoine

un nouveau portail numérique pour faire passer l'Inventaire d'un univers de bases de données à un écosystème basé sur l'échange et l'éditorialisation...

L'ouverture du portail aux contributions participatives des internautes (via des commentaires, des propositions d'articles, d'ajouts de photos, etc.) renouvelle le rapport de l'Inventaire aux publics. A la mission de diffusion de connaissances s'ajoute celle d'animation de réseaux avec la création d'une communauté active autour de la connaissance du patrimoine régional, entérinant le rôle moteur des partenaires pour l'apport de contenus et le relais d'informations. Soucieuse de conserver l'exigence de la démarche d'Inventaire, la diffusion des apports reste soumise à un contrôle scientifique.

Par ailleurs, l'ouverture aux réseaux sociaux doit venir encore plus élargir les publics, favoriser les échanges réguliers en cristallisant une fidélisation [...] internautes.

une ligne éditoriale dédiée à l'Inventaire

Trois collections ciblent des « objets » et publics bien identifiés. Un marché pluriannuel est établi avec l'éditeur breton Locus Solus pour ces prestations d'édition.

- ◆ « **Images Patrimoine** » mini beaux-livres photographiques
- ◆ « **Invitation Patrimoine** » support de découverte du territoire ou d'une thématique
- ◆ « **Inspiration Patrimoine** » beaux-livres restituant la synthèse d'une étude d'ampleur



Les 1ers ouvrages ont vu le jour en 2018

une aide pour encourager les actions de valorisation des données de l'Inventaire

En plus d'une assistance scientifique, la Région Bretagne apporte un soutien financier aux acteurs locaux porteurs de projets d'expositions, parcours d'interprétation, dispositifs multimédias...

la diffusion de « coups de cœur » de la Région pour les Journées du patrimoine

est l'opportunité de profiter d'un événement largement identifié pour accroître la visibilité de l'action de la collectivité en faveur du patrimoine. La programmation est construite selon les destinations touristiques au fil des enquêtes et échanges menés tout au long de l'année.

Au milieu de la multiplicité des offres à l'occasion de ce week-end, la communication s'appuie sur l'édition (168 000 exemplaires) d'un supplément Ouest-France qui a désormais trouvé son public.

La programmation se complète d'un **cycle de conférences et échanges plus informels** (causeries, ateliers d'appropriation des recherches dans les bases de données...) sur l'ensemble du territoire, étalé sur une vingtaine de jours, autour des opérations d'Inventaire. L'élargissement de ces types de restitution souligne l'évolution des rapports entre les agents de l'Inventaire et les publics, et renouvelle en profondeur les supports et les procédés du « faire connaître ».

Cancale (35), Journées européennes du patrimoine 2016



En conclusion,

L'Inventaire du patrimoine, pour forger un regard commun sur nos héritages et construire la société de demain...

10 années d'appropriation de la compétence d'Inventaire par la collectivité régionale ont démontré la pertinence de cet outil au service des territoires et des politiques régionales ; elles ont aussi souligné la capacité de l'Inventaire à s'adapter à de nouveaux enjeux, à multiplier les partenariats, à tisser des liens davantage en lien avec d'autres stratégies de la collectivité.

L'Inventaire du patrimoine, affirmé et revendiqué par le Conseil régional de Bretagne est donc :

- un état d'esprit
- une structuration efficace visant à :
 - ✓ EXPLORER
 - ✓ CO-CONSTRUIRE
 - ✓ PARTAGER
 - ✓ INNOVER

Au-delà, le souhait majeur consiste bien à

- être agile et utile au développement de la société. Ceci consiste en outre à penser pour et avec les bretons l'importance du patrimoine pour aujourd'hui et pour demain
- renforcer plus encore le lien entre toutes les formes de patrimoine (matériel, immatériel, culturel, paysager, mobilier...) et entre patrimoine et tourisme
- être en soutien, en accompagnement des projets locaux
- être initiateur, investigateur
- surprendre et informer
- prendre du recul
- informer, former
- innover
- se renouveler... et tant encore

La Région Bretagne entend faire de l'ensemble de ces vocables des verbes d'actions des équipes d'Inventaire, dans le droit fil de ce qu'elles ont déjà expérimenté et proposé, car le patrimoine et les héritages culturels forment une âme collective, définissent un territoire, colorent des regards, affûtent des sensibilités et des caractères comme nuls autres pareils.

La Bretagne entend pour sa population actuelle et future prendre sa contribution dans l'effort collectif de transmission de l'identité culturelle bretonne, dans des temps mondialisés et globalisés ayant pour effet d'affadir, voire de niveler les différences. Car l'esprit d'ouverture et d'initiative se nourrit souvent d'une conscience éclairée de soi.

C'est pour l'ensemble de ces raisons qu'il est proposé l'adoption de cette stratégie régionale d'Inventaire du patrimoine culturel, afin de se forger un regard commun sur nos héritages, pour construire la société de demain.

Annexes

annexe 1 – Loi de 2004

- Article 95

I. - L'inventaire général du patrimoine culturel recense, étudie et fait connaître les éléments du patrimoine qui présentent un intérêt culturel, historique ou scientifique.

II. - Sans préjudice des opérations réalisées par l'État au plan national, la région et la collectivité territoriale de Corse sont chargées, dans leur ressort, de l'inventaire général du patrimoine culturel. Elles élaborent un rapport annuel sur les opérations qu'elles conduisent à cet effet.

Elles confient aux collectivités territoriales ou aux groupements de collectivités qui en font la demande la conduite, dans leur ressort, des opérations d'inventaire général. Ces collectivités ou ces groupements concluent à cet effet une convention avec la région ou avec la collectivité territoriale de Corse.

III. - Les opérations d'inventaire du patrimoine culturel sont soumises au contrôle scientifique et technique de l'État selon des modalités fixées par décret en Conseil d'État. Les droits d'exploitation des données de l'inventaire protégées au titre de la propriété littéraire et artistique sont cédés gratuitement à la personne publique ou privée assurant les opérations d'inventaire, exclusivement pour la constitution de celui-ci et pour sa mise à disposition du public lorsqu'elle est effectuée à titre gratuit, ainsi qu'au département, à la région et à l'État pour le même usage et aux mêmes conditions.

IV. - Les services chargés des opérations d'inventaire du patrimoine culturel sont placés sous l'autorité d'un membre de l'un des corps ou cadres d'emplois de fonctionnaires ayant vocation à exercer des missions à caractère scientifique liées au patrimoine culturel, ou titulaire d'un diplôme figurant sur une liste définie par décret en Conseil d'État.

V. - Les droits et obligations résultant pour l'État des conventions passées au niveau régional dans le domaine de l'inventaire du patrimoine culturel antérieurement à l'entrée en vigueur de la présente loi sont transférés aux régions ou à la collectivité territoriale de Corse.

VI. - Le troisième alinéa de l'article L. 121-2 du code de l'urbanisme est complété par les mots : « , ainsi qu'en matière d'inventaire général du patrimoine culturel ».

annexe 2 – Comparatif du volume de données numériques d'Inventaire par région

Diffusion et valorisation des données d'Inventaire									
régions *		dossiers diffusés *	site Internet	newsletter	ligne éditoriale régionale *	réseaux sociaux	photothèque	outil cartographique	autre (extraits)
Auvergne-Rhône-Alpes	Auvergne								
	Rhône-Alpes	14 201							applications <i>ponts du Rhône, patrimoine industriel de Lyon...</i>
Bourgogne-Franche-Comté	Bourgogne								itinéraire numérique <i>les canaux de Bourgogne</i>
	Franche-Comté	2 685							signalétique régionale
Bretagne		105 118 dossiers et 65 089 notices de recensement	Ouverture d'un portail du patrimoine au 4ème trim 2018 + http://patrimoine.bzh/	4ème trim 2018 avec ouverture d'un portail du patrimoine	3 collections	4ème trim 2018 avec ouverture d'un portail du patrimoine	phototheque-patrimoine	kartenn	JEP, cycle de conférences, storymaps...
Centre-Val de Loire		non renseigné			bande dessinée				web-documentaire <i>Jean Linard, une cathédrale à ciel ouvert</i>
Corse									
Grand-Est	Alsace	11 634			2 collections dont 1 jeunesse				application <i>Neustadt</i>
	Champagne-Ardenne	4 980							
	Lorraine								expositions disponibles en prêt
Hauts-de-France	Nord-Pas-de-Calais	572							
	Picardie	5 124							visites virtuelles <i>hôtels de Région, cathédrale de Soissons...</i>
Ile-de-France		non renseigné			1 collection				storymaps <i>circuits thématiques sur la Seine, la villégiature...</i>
Normandie	Haute-Normandie				1 collection				expositions virtuelles + livrets pédagogiques <i>l'abbaye aux Dames, patrimoine industriel...</i>
	Basse-Normandie								
Nouvelle-Aquitaine	Aquitaine				1 collection				expositions disponibles en prêt
	Limousin	2 227							vidéo et audio guide
	Poitou-Charentes	15 583							web-documentaire <i>trésors romans de Poitou-Charentes</i>
Occitanie	Languedoc-Roussillon	168							revue numérique semestrielle <i>patrimoines du sud</i>
	Midi-Pyrénées	39 617			1 collection	Facebook + Twitter			expositions virtuelles <i>les maisons de Cahors au Moyen-Age...</i>
Provence-Alpes-Côte-d'Azur		6 506							storymap <i>le patrimoine bâti des ports et villes portuaires</i>
Pays de la Loire		non renseigné							visites virtuelles à 360° <i>les bateaux-lavoirs à Laval...</i>
* France métropolitaine		* en 2015 sur les portails régionaux			*hors publications dans les collections nationales				
source : rapport annuel 2015 du Conseil national de l'Inventaire général du patrimoine culturel									

annexe 3 – un exemple de Cahier des clauses scientifiques et techniques d'une enquête d'inventaire du patrimoine : l'Inventaire du patrimoine des lycées (2018)

CCST de l'opération d'inventaire des lycées de Bretagne

Table des matières

Contexte institutionnel, patrimonial et historique	3
Cadre institutionnel et historique de l'étude	3
Contexte institutionnel.....	3
Contexte national et inter-régional de l'Inventaire.....	3
Un outil transversal	4
Histoire et typologie architecturale des lycées	4
Jalons historiques pour les lycées publics	4
Approche sommaire de la typologie architecturale des lycées publics :	5
Lycées publics et privés : deux corpus différents ?	6
Descriptif de l'opération.....	7
Champ thématique, aire géographique, champ chronologique, durée de l'étude	7
Méthodologie d'Inventaire mise en œuvre	7
Un dossier d'étude « initial » pour chaque lycée public ou privé soit :	7
Une sélection de lycées pour étude approfondie	8
Objectifs de diffusion et de restitution	9
Moyens humains et scientifiques.....	9
Moyens techniques	9
Calendrier prévisionnel	10
Connaissances actuelles, sources et bibliographie	11
Bibliographie.....	11
Dossiers d'études existants	11
Fonds d'archives.....	12

Contexte institutionnel, patrimonial et historique

Cadre institutionnel et historique de l'étude

Contexte institutionnel

Les lois de décentralisation de 1983 et 2004 ont confié aux Régions la propriété des lycées publics (effective en 1986), leur construction, leur entretien, ainsi que des compétences larges en termes de fonctionnement : accueil, restauration, hébergement des lycéens. Deux directions du Conseil régional de Bretagne sont tout particulièrement en charge de leur mise en œuvre : la direction de l'immobilier et de la logistique (DIL) et la direction de l'éducation, des langues de Bretagne et des sports (DELS).

La loi de 2004 a également transféré aux Régions l'Inventaire général du patrimoine culturel. Ce transfert est effectif depuis 2007. Le service de l'Inventaire du patrimoine (SINPA) est intégré à la direction du tourisme, du patrimoine et des voies navigables (DTPVN).

En Bretagne, ce service est engagé dans une démarche qui vise à étudier certains éléments du patrimoine immobilier dont la Région est propriétaire. Le service mène ainsi deux opérations thématiques sur le patrimoine des voies navigables et, à l'instar d'autres Régions, la Région Bretagne engage une opération d'Inventaire thématique sur le patrimoine des lycées de Bretagne.

Contexte national et inter-régional de l'Inventaire

L'opération d'Inventaire du patrimoine des lycées bretons participe d'une démarche proposée par plusieurs Régions pour créer du lien et de la transversalité entre les compétences exercées par les Régions. Depuis plusieurs années, les chercheurs et chargés d'études en charge de cette thématique se réunissent pour partager l'avancée de leurs travaux, leurs expériences et les outils qu'ils utilisent.

Plusieurs régions ont d'ores et déjà entrepris l'Inventaire du patrimoine des lycées¹. Des publications sont issues de ces travaux, dont :

- Mairot, Philippe, *Les lycées comtois, un patrimoine*, Besançon, Région Franche-Comté, 2014.
- Girard, Karine (et Al.), *Le lycée Gambetta de Tourcoing, une histoire militante*, (coll. Images du Patrimoine, n°302) éditions Lieux-Dits, septembre 2017, 144 p.
- Duthion, Bénédicte, *Du collège des Jésuites au lycée Corneille, Rouen*, Inventaire du patrimoine Haute-Normandie, 2015, 130 p.

L'enquête d'inventaire est complémentaire des deux dictionnaires historiques : le *Dictionnaire des lycées publics de Bretagne*, paru en 2012 et le *Dictionnaire des lycées catholiques de Bretagne*, paru en 2018.

Ces ouvrages comportent des notices « Architectures » ainsi que des notices sur chaque établissement. Mais ces dernières ne comportent pas de description systématique du bâti ou des collections d'objets mobiliers, par exemple. Ecrites par des auteurs différents, sous un angle qui leur est propre, elles contiennent au cas par cas des informations sur la création du lycée, ses évolutions, les formations dispensées, les événements historiques qui l'ont marqué... Elles constituent donc un apport documentaire essentiel à l'opération d'inventaire qui cependant va plus loin. Cette dernière

¹ Avant le redécoupage des Régions par la loi de décembre 2015 : Alsace, Aquitaine, Basse-Normandie, Centre, Franche-Comté, Haute-Normandie, Ile-de-France, Lorraine, Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais et Rhône-Alpes.

s'appuie en effet sur une méthodologie spécifique et produit une base de données vivantes et actualisables.

Un outil transversal

Les données, accessibles en ligne sur les portails de l'Inventaire, contribuent à la connaissance du patrimoine immobilier de la Région et fournissent des informations facilement accessibles et actualisables, géo localisées, qui présentent un intérêt pour la gestion du bâti des établissements. Ces connaissances permettent d'intégrer la dimension patrimoniale lors des travaux et restructurations.

La direction de l'immobilier et de la logistique du Conseil régional de Bretagne gère et actualise une base de données appelée ASCOL. Cette base contient la plupart des plans actuels, des informations sur les permis de construire récents, sur les visites périodiques de sécurité, des photographies, notamment des vues aériennes des lycées publics, prises en 2010(3), et des vues de tous les bâtiments de nombreux lycées, prises à partir de 2008. Cette base est enrichie au quotidien. Les dossiers d'inventaire, eux-mêmes actualisables, pourront ainsi s'enrichir des données présentes dans la base ASCOL, tout en apportant des informations complémentaires (état d'origine, évolution du bâti...) qui permettront d'avoir la connaissance d'éléments antérieurs à la gestion des lycées par la Région. La base ASCOL pourra ainsi être enrichie. Les chargés d'opérations, par exemple, auront directement accès, en ligne, aux informations complémentaires contenues dans les dossiers d'inventaire. Les publications liées à l'opération d'inventaire des lycées permettront, par ailleurs, une valorisation du patrimoine de la Région et de l'action des agents.

La Région a programmé d'importants travaux de restructuration et d'amélioration des performances énergétiques de nombreux établissements. Ces travaux indispensables transforment en profondeur l'aspect des bâtiments et nécessitent parfois des démolitions. Il est ainsi intéressant de mener des études d'inventaire afin d'étudier le patrimoine avant ces travaux et d'en conserver une trace.

Outre l'apport à la gestion patrimoniale des édifices, l'élaboration et l'enrichissement des dossiers d'étude sont susceptibles de s'intégrer aux programmes d'éducation artistique et culturelle ou de faire l'objet de projets d'inventaire participatif menés par des lycéens, sous la responsabilité de l'équipe pédagogique. Ils peuvent être les vecteurs d'une sensibilisation à l'histoire et à l'architecture des établissements, à une initiation à la recherche aux archives.

A ce titre, l'opération d'inventaire du patrimoine participe aux objectifs de la politique régionale en termes de projets éducatifs. En effet, le dispositif Karta Bretagne encourage les équipes éducatives à développer, à travers son axe "éducation artistique, sensibilisation à l'art à la culture aux sciences et techniques", des projets impliquant les lycéens sur une ouverture au patrimoine local. Les jeunes élu.e.s du Conseil régional des jeunes sont sollicités grâce à ce dispositif d'éducation à la citoyenneté, à se saisir des politiques régionales. Leur implication pourrait être envisagée pour porter des projets au sein de leurs établissements, en lien avec le patrimoine de leur lycée.

Histoire et typologie architecturale des lycées

Jalons historiques pour les lycées publics.

Il est vain de prétendre synthétiser en quelques lignes l'histoire des lycées, ces établissements d'enseignement secondaire qui préparent au baccalauréat et ont vu passer les générations d'élèves, en vue de former, dans un premier temps, les élites administratives et économiques et aujourd'hui

plus de 80% d'une classe d'âge. Cette histoire est jalonnée d'évolutions des enseignements et de la pédagogie qui ne seront pas plus développés ici. Retenons simplement quelques jalons.

Napoléon Bonaparte crée les lycées par la loi du 11 floréal an X (1^{er} mai 1802). La construction des deux premiers lycées bretons, à Rennes et Napoléonville (Pontivy) est décidée dès 1803.

Les premiers lycées s'inscrivent cependant dans la continuité des collèges d'ancien régime. Ils reprennent le nom de collèges royaux sous la Restauration, puis redeviennent lycées impériaux sous le Second empire.

L'institution est exclusivement masculine jusqu'à ce que la République organise l'enseignement secondaire des jeunes filles (loi Camille Sée, 1880).

Elle organise, de même, après la Première Guerre mondiale, l'enseignement technique et industriel (loi Astier, 1919).

Dès les débuts de la 3^e République, le rythme de construction des lycées s'accélère ainsi que celui des collèges communaux et des écoles primaires supérieures qui seront progressivement transformés en « lycées ».

Après la Seconde Guerre mondiale, les effectifs scolaires explosent sous le double effet du baby boom et de la généralisation de l'enseignement secondaire (scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans, 1959). Le nombre des constructions explose. La destruction quasi-totale de certaines villes bretonnes (Lorient, Brest, Saint-Malo) crée un contexte spécifique.

Progressivement, l'ensemble des établissements secondaires (généraux, technologiques, techniques) qui hébergent les classes après la troisième prennent le nom de lycée. C'est définitivement le cas à partir de la réforme Haby (1975) qui généralise également la mixité.

Les lois de décentralisation de 1983 confient aux Régions la propriété des lycées (celle-ci devient effective en 1986).

Approche sommaire de la typologie architecturale des lycées publics :

Les premiers lycées reprennent le plan de type couvent des collèges d'ancien régime, dans lesquels les premiers d'entre eux s'installent souvent.

La 3^e République réforme l'enseignement secondaire (loi du 2 août 1880), crée une commission des bâtiments des lycées et collèges, met à contribution le conseil des bâtiments civils. Un programme clair se généralise : emplacement du lycée dans le tissu urbain, sur un terrain favorable à l'aération et à l'ensoleillement, organisation du plan en quatre blocs : les quartiers des grands, moyens, petits et celui de l'administration. Aucun plan type n'est imposé mais l'application de ce programme conduit à des plans en grille, à une typologie, celle du « lycée caserne ».

Le second grand type lui succède chronologiquement, c'est celui des « lycées du mouvement moderne », des lycées des trente glorieuses : lycées campus, construits en utilisant le béton et des procédés de préfabrication.

La standardisation est progressivement abandonnée au cours des années 1970, une diversité architecturale apparaît pour les constructions nouvelles. Elle correspond à peu près, chronologiquement, aux années de la décentralisation.

Cette typologie, simple et pratique, a le défaut d'être très « schématique ». Trop, sans doute, tant au plan national (le mouvement moderne ne se confond pas avec les trente glorieuses), qu'au plan régional. Jean-Yves Andrieux (*Dictionnaire des lycées publics de Bretagne*), parle du « temps des palais bretons » pour qualifier les édifices, lycées ou écoles primaires supérieures devenues lycées ultérieurement, construits pendant l'entre-deux-guerres. Philippe Bonnet (*Architectures en Bretagne auXX^e siècle*), constate l'influence de deux « écoles » : le régionalisme d'une part et le classicisme structurel d'autre part.

Lycées publics et privés : deux corpus différents ?

L'opération d'inventaire des lycées de Bretagne inclut l'étude des lycées privés sous contrat d'association et permettra de souligner les spécificités et les points communs aux deux corpus d'établissements, dans un contexte fortement marqué par la concurrence scolaire.

Descriptif de l'opération

Champ thématique, aire géographique, champ chronologique, durée de l'étude

L'opération concerne l'ensemble des lycées publics et privés, des quatre départements (22, 29, 35 et 56) de la Bretagne administrative, sans limite chronologique (y compris pour la période récente). Elle est prévue sur la période 2018-2020.

Méthodologie d'inventaire mise en œuvre

Le fait que le corpus soit bien défini et que la visite des établissements demande d'y passer un temps minimum non négligeable conduit à se dispenser de l'étape recensement et à proposer des dossiers qui pourront être enrichis par la suite. Deux types de dossiers d'étude peuvent ainsi être distingués : des dossiers dits « initiaux » et des dossiers « approfondis ». Les uns et les autres sont élaborés avec le logiciel Gertrude et consultables sur *patrimoine.bzh*.

Un dossier d'étude « initial » pour chaque lycée public ou privé soit :

- 116 lycées publics ;
- 10 lycées agricoles publics ;
- Quatre lycées maritimes publics ;
- 109 lycées catholiques sous contrat (toutes catégories confondues).
- Un (bientôt 2) lycée Diwan.
- D'anciens lycées dont les bâtiments accueillent des collèges (par exemple : Collège La Tour d'Auvergne à Quimper) ou établissements secondaires du privé, qui n'eurent jamais le « titre » de lycée mais furent des établissements d'enseignement secondaire préparant au baccalauréat.

Chacun de ces établissements fait l'objet d'un dossier d'étude « initial », mis en ligne via le site : *patrimoine.bzh*. L'application *Kartenn/patrimoine*, qui permet un accès aux données via la géolocalisation renvoie vers les dossiers d'études. Chaque dossier initial comportera des connaissances en matière de :

- géolocalisation des établissements
- contexte urbain
- contexte paysager
- datation « précise »
- nom des architectes
- un recensement des différents types de bâtiments et fonctions associées (externat, internat, réfectoire, administration, infirmerie... et installations sportives (lien avec les dossiers d'étude sur le patrimoine des sports)
- évolution du bâti
- intérêt historique
- 1% artistique
- existence de collections pédagogiques « patrimoniales ».

Des photographies de terrain prise par les chargés d'études ou un photographe professionnel : vue aérienne d'ensemble lorsqu'elle existe, vues des différents bâtiments, détails intéressants si nécessaire, œuvres du 1%, collections pédagogiques, plans, élévations, photographies anciennes facilement accessibles.

Une sélection de lycées pour étude approfondie

Le temps initialement imparti à l'opération impose une sélection des établissements qui feront l'objet d'études approfondies. Une dynamique doit s'initier afin de permettre, par la suite, un enrichissement par le biais d'opérations participatives et au cours des autres enquêtes d'inventaire.

Modes de réalisation des dossiers d'étude approfondie

Les dossiers d'étude seront réalisés :

- pour partie en régie, par des chargés d'études (opération Inventaire des lycées et autres enquêtes en cours) ;
- pour partie dans le cadre de partenariats (projets avec les établissements ayant traits à l'histoire, au patrimoine ou à l'éducation artistique et culturelle).

Composition et typologie des dossiers d'étude approfondie

L'étude du patrimoine des lycées porte à la fois sur :

- Le patrimoine immobilier.
Outre l'étude du bâti et de ses évolutions (en prenant en compte l'ensemble du parc immobilier de chaque établissement dans sa diversité et son étendue), celle des espaces extérieurs (cours, jardins, pistes de sport...), ainsi que l'implantation urbaine.
- Le patrimoine mobilier.
Les éventuelles collections d'objets (enseignement des sciences et des arts notamment), de cartes, planches pédagogiques et livres anciens.
L'ASEISTE² inventorie les collections d'instruments scientifiques et techniques de l'enseignement. A ce jour, seuls ceux du lycée Zola de Rennes ont été inventoriés.
Les outils et machines-outils représentent un patrimoine à la fois pédagogique et industriel, peu étudié à ce jour, qui peut présenter un intérêt transversal, notamment dans le cas d'enseignements très spécifiques (ex : lycées maritimes).
Les œuvres du 1% méritent une attention particulière, dans un contexte où le Conseil régional envisage de financer de telles œuvres lors de la construction des futurs lycées et de réhabilitations³. Dans les lycées bretons, comme dans les autres régions, se posent des questions d'inventaire, de conservation et de valorisation de ces œuvres.

Certains lycées ont / sont aussi des « lieux de mémoires » liés à des événements historiques importants, des périodes spécifiques (Seconde Guerre mondiale) ou en lien avec l'histoire régionales et par exemple la pratique du breton. Ces éléments sont intégrés dans les études.

Les dossiers d'étude approfondis seront de deux types : monographies et dossiers collectifs.

La documentation et les premiers terrains permettent d'envisager des dossiers collectifs sur :

- Les lycées de la Reconstruction
- Les lycées réalisés par les architectes : Louis Arretche, Raymond Lopez, Jean-Baptiste Mathon, Yves Guillou.
- Les lycées agricoles, les lycées maritimes.
- D'autres thématiques sont susceptibles de se révéler au fil de l'étude.

² Association de sauvegarde et d'étude des instruments scientifiques et techniques de l'enseignement

³ Un mémoire de maîtrise d'histoire de l'art a partiellement inventorié ces œuvres en 1994, sur la base de questionnaires remplis par les chefs d'établissements.

Iconographie des dossiers d'étude approfondie

Sur la base de la méthodologie de l'Inventaire général, chaque dossier d'iconographie est organisé comme suit :

- plan de situation (cadastre ancien ou actuel)
- plan d'ensemble
- plans de l'architecte (s'il existe) pour les bâtiments les plus significatifs
- élévations ou vues à vol d'oiseau réalisées par l'architecte, ou relevés
- collections de photos anciennes
- vue aérienne si existante
- vues d'ensemble de chaque bâtiment
- vues de détail sélectionnées
- photographies de ou des œuvres du 1% culturel
- photographies des collections d'objet (exemples si grand nombre)

Objectifs de diffusion et de restitution

Les études d'Inventaire font l'objet de restitutions tout au long de l'opération. La Région organise la diffusion numérique via les portails de l'Inventaire ainsi que des publications. Les Inventaires menés en partenariat débouchent notamment sur des visites guidées lors des JEP.

Outre la diffusion numérique des données sur les portails de l'Inventaire l'étude sur le patrimoine des lycées peut également donner lieu à d'autres formes de restitution :

- portes ouvertes et visites portées par les établissements à l'occasion des Journées du patrimoine
- un socle « générique » d'exposition sur le patrimoine des lycées bretons, est mis à disposition des établissements. Charge à eux de l'enrichir de panneaux spécifiques à leur établissement, en s'appuyant sur les dossiers d'Inventaire.
- une exposition en collaboration avec le service des archives du Conseil régional est envisageable.
- publications
- conférences
- ateliers inter-régionaux...

Par ailleurs, dès le début de l'opération, à des fins de communication, des panneaux de type « roll up » sont édités et mis à disposition des établissements pour des portes ouvertes.

Moyens humains et scientifiques

Le travail est porté, au sein de la DTPVN, par le Service de l'Inventaire et mobilisera, outre Thierry Goyet, chargé d'études affecté à cette mission, des interventions ponctuelles de photographes, dessinateur, gestionnaire de bases de données, documentaliste... L'étude se conduit également en lien étroit avec Philippe Bonnet, expert dans le domaine des patrimoines contemporains, en charge de l'enquête sur le patrimoine des sports, ainsi qu'avec les agents chargés d'études topographiques.

Moyens techniques

Les échanges avec la DIL et la DELS donnent accès aux outils qui leurs sont propres et permettent d'en enrichir les contenus.

Calendrier prévisionnel

L'inventaire du patrimoine des lycées est programmé sur la période 2018-2020, mais la dynamique participative initiée peut se prolonger doute au-delà de cette période si elle est portée par les établissements et leurs relais pédagogiques.

Périodes	Objectifs de réalisation
Octobre-décembre 2017	<ul style="list-style-type: none"> - Écriture du cahier des clauses scientifiques et techniques (CCST) - Première visite de terrain
Janvier-septembre 2018	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontre, DIL-DELS-DTPVN autour de cette enquête - Premiers « terrains », rédaction et mise en ligne des premiers dossiers afin d'affiner la méthodologie - Rencontre avec le Rectorat et la DRAC et élaboration d'un appel projets pédagogiques (et participatifs) dont certains pourraient se mettre en œuvre dès la rentrée de septembre 2018 - Sélection d'établissements susceptibles d'être ouverts au public (au moins en partie), lors des Journées européennes du patrimoine de sept. 2018 - Réalisation de premiers panneaux d'exposition destinés à présenter l'opération (JEP 2018...)
Septembre 2018 - septembre 2021	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite des visites de terrain, rédaction de dossiers d'inventaire monographiques et thématiques - Accompagnement des actions partenariales conduites par certains établissements - Mise en place d'actions de médiation (JEP, conférences, publications (?), expositions (?).)
Années suivantes	<ul style="list-style-type: none"> - Actualisation et enrichissement permanent des dossiers (actions pédagogiques des établissements, études d'inventaire topographiques, travaux Région...).

Connaissances actuelles, sources et bibliographie

Bibliographie

(à formaliser au cours de l'opération, mais les deux dictionnaires et la publication sur le Lycée Gambetta de Tourcoin (Inventaire des Hauts-de-France) ou le lycée Corneille de Rouen fournissent la matière d'une (trop ?) large bibliographie.

A noter, en particulier :

- Branchereau, J-P., Croix A., Guyvarch'h D, Panfili D. (Dir.), *Dictionnaire des lycées publics de Bretagne*, Rennes, PUR, 2012, 665 p.
- Celton, Y., Gicquel S., Le Moigne F., Tranvouez Y., *Dictionnaire des lycées catholiques de Bretagne*, Rennes, PUR, 2018, 655 p.

L'existence de :

- Monographies (ex : Lycée Jean Macé de Rennes, maîtrise d'Histoire de l'Art)
- Maîtrise d'histoire de l'Art sur le 1% (Joyault E., *La décoration au titre du 1% en Bretagne*, mémoire de maîtrise d'histoire de l'Art, Rennes 2, 3 tomes dactyl.)

Des publications généralistes sur la thématique, parmi lesquelles :

- Charmasson, Thérèse et Le Goff, Armelle (Dir.), *Mémoires de lycées. Archives et patrimoine*, Direction des Archives de France, Paris, Institut national de recherche pédagogique, 2003, 199 p.
- Banat-Berger, Françoise et all, *Un art d'Etat ? Commande aux artistes plasticiens 1945-1965*, Rennes, PUR, 2017, 257 p.
- Prost, Antoine, « Jalons pour une histoire de la construction des lycées et collèges de 1960 à 1985 », in Caspard P., LUC J-N., Savoie P. (Dir.), *Lycées, Lycéens, lycéennes, deux siècles d'histoire*, Paris, Institut national de recherche pédagogique, 2005, pp. 459-478.
- Le Cœur, Marc, « Un cas d'école : les lycées », *Livraison d'histoire de l'architecture*, n° 21, 2011, pp. 89-100.

Des ouvrages d'histoire de l'architecture parmi lesquels :

- Bonnet P ; et Le Couedic D., *Architectures en Bretagne au XX^e siècle*, Quimper, Palantines, 2012, 395 p.
- Andrieux J-Y., *L'architecture de la République*, Paris, CNDP, 2009, 301 p. plus index et table des matières.

NB : les deux dictionnaires proposent chacun une bibliographie qui recense l'ensemble de ces monographies.

Dossiers d'études existants

11 dossiers d'études dans patrimoine.bzh, parfois peu développés.

Dossiers d'étude sur le patrimoine des sports (en cours).

Fonds d'archives

Archives nationales

Philippe Bonnet, qui est le référent scientifique de l'étude, a consulté les archives nationales et photographié les plans masses des lycées qu'il a trouvés.

Archives du Conseil régional

Le fonds est composé de documents versés par les services de la Région. Pour les lycées antérieurs à la décentralisation, il est incomplet, à de rares exceptions près (la Ville d'Hennebont vient de verser la totalité de son fonds sur le lycée Victor Hugo, dernier lycée construit par l'Etat en Bretagne).

Fonds photographique vaste classé par établissement. Existence de vues aériennes (prises lorsque la Région est devenue propriétaire (archiviste), a priori dispersées dans le fonds classé par établissement. Photographies prises lors de la « tournée » des Vice-Présidents à chaque rentrée. Ce fonds concerne aussi les lycées privés. Certaines photographies montrent des bâtiments, classes, objets mobilier (armoire à clochettes au lycée Saint François-Xavier à Vannes).

Les archives du Conseil régional conservent les panneaux présentés lors des concours pour les lycées construits par la Région.

Archives départementales

AD 35 : fonds d'architectes (assez peu de documents sur les lycées)

Fonds du rectorat (généralement peu important sur le bâti)

Fonds de la DRAC (1% culturel, édifices protégés)

Séries D et T / enseignement général

Autres départements :

Séries D et T / enseignement général

Archives municipales

Les villes ont joué un rôle-clé. L'Etat leur a confié la maîtrise d'ouvrage des constructions des lycées publics et elles étaient propriétaires des collèges municipaux, dont certains sont devenus lycées.

Archives des bâtiments communaux, fonds sur des lycées, fonds iconographiques.

Archives des lycées

A détecter lors de la visite des sites